

Le fil rouge



Déchargement de billes de bois d'okoumé en provenance d'Afrique, sur le Quai de Gironde au Havre.

Photo Pierre Mase, Présence Normande N°6, juin 1963.

Industrie du bois :

Multiplex
usine du Havre

p 4 à 14

Histoire des papeteries
de Rouen

Aubry

p 15 à 18

Portraits de militants

**Hubert
Guilbert**

p 20 à 21

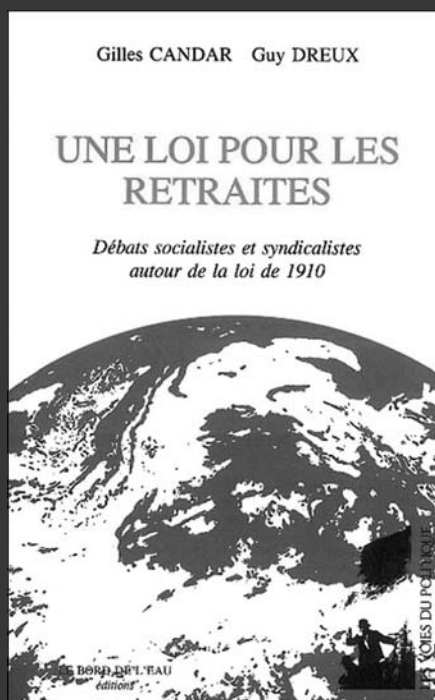
Une loi pour les retraites, débats socialistes et syndicalistes autour de la loi de 1910

Candar et Guy Dreux Éditions le Bord de l'eau, 2010, 328 pages, 20 euros.

« *Quand l'ouvrier a en perspective un secours assuré, il se croit dispensé d'avoir de la prévoyance et de faire des économies, et alors vous détruisez la famille, vous compromettez la société elle-même.* » Ces propos de Victor Grandin, député d'Elbeuf à la Chambre des députés le 18 janvier 1844 (1), reviennent en mémoire à la lecture de l'ouvrage que Gilles Candar et Guy Dreux publient opportunément, alors que la remise en question des acquis sociaux est à l'ordre du jour : « *Défaire méthodiquement le programme du CNR* », ose écrire Denis Kessler, ancien vice-président du Medef.

Or, c'est très exactement contre cette insécurité, cette « insolidarité » selon le mot de Jaurès, que les promoteurs de la loi de 1910 voulaient lutter (p. 321). Les deux auteurs encadrent les confrontations entre Jaurès, Thomas, Guesde, Merrheim, Hervé, Sembat, Vaillant, syndicalistes révolutionnaires et syndicalistes réformistes, d'une introduction et d'une postface dont la pertinence ravira tant les historiens du mouvement ouvrier et de la législation du travail que les militants actuels.

La protection sociale et les cotisations de retraite doivent-elles avoir un caractère obligatoire ou être laissées à la seule responsabilité individuelle ?



Doit-on accepter ce qui pourrait affaiblir l'ardeur révolutionnaire et atténuer la volonté de changement global ? Ou, comme Jaurès, estimer que les premiers pas de « l'État providence » n'entament en rien le but final, qui reste la propriété sociale des moyens de production ? Le fondateur et di-

recteur de l'Humanité met l'accent sur tout ce que la loi apporte avec elle : la cotisation patronale obligatoire, le soutien de l'État, le principe de l'assurance pour tous et la généralisation du droit.

Les deux historiens mettent en évidence un cas concret de la méthode jaurésienne. Jaurès a repris à Marx et Engels le concept « d'évolution révolutionnaire » en l'élargissant, et il en a fait le principe directeur de l'action et de la propagande du socialisme unifié.

Soulignons combien la lecture de cet ouvrage fournit un argumentaire excellent ; les références précises, les notes de bas de page sur la loi de 1910, en font un outil indispensable dans le combat politique et social présent. Comme pour la santé, la famille, le logement, l'âge du départ à la retraite et son principe même, l'intention gouvernementale n'est-elle pas d'individualiser les charges et les bénéfices de notre système social, issu en effet du Conseil national de la Résistance.

Pierre Largesse, vice président.

(1) Le Moniteur, 19 janvier 1844. Victor Grandin (1797-1849) un des plus grands drapiers de France et, selon Marx, « l'organe le plus fanatique de la réaction bourgeoise » (Les Luttes de classes en France 1848-1850).

2010

Soutenez votre institut et

Le fil rouge

Voici bientôt six mois que l'année est commencée; retardataires, n'oubliez pas de renouveler les adhésions !

Car l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime, association loi 1901, vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents, et au dévouement de ses historiens bénévoles.

Vous appréciez notre travail? Faites connaître le fil rouge autour de vous; Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre comité d'entreprise, votre municipalité, etc.

Merci de régler rapidement votre cotisation !

(Voir tarifs page 26)

Nous avons reçu le N°113 des



A noter à son sommaire:

1. Le billet de l'IHS,
2. La vie des IHS,
3. Dossier: Laïcité: principes et enjeux — par Jean Paul Scot, historien,
4. Images: Les maisons de la Cgt — par Jérôme Beauvisage.
5. Actualité: Les ouvriers, la patrie, La révolution — André Narritsens,
6. En débat: Luttes, emploi et politique industrielle dans la décennie 1970 — par Gérard Alezard,
7. Livres.

Sommaire

page 3:

Éditorial : Question taboue, absente des médias: « Et si l'on partagerait la richesse produite ? »

Par Jean-Paul Nicolas

pages 4 à 14,

Histoire sociale de la Compagnie industrielle des bois et contreplaqués, agglomérés, lattes, « Multiplex » 1927 - 1967

Par Marius Bastide

page 15 à 18,

Papeterie Aubry : quand une multinationale arrive !

Par Serge Laloyer.

page 19,

« LUCIDES », le lexique de l'Ihs-Cgt est paru

Par Robert Privat

page 20 et 21

Hubert Guilbert,

Par Jacques Defortescu

page 22 à 24

Notes de lecture,

page 25

Hommage à Michel Grandpierre,

Par Serge Laloyer

Le site Internet de l'Ihs-Cgt-76:

Vous y trouverez, en particulier, les articles des anciens numéros du Fil rouge, les initiatives de notre association et une foule d'informations, sur le site Internet de l'Ihs-Cgt-76 à l'adresse :

<http://www.ihscgt76.fr/>

Le fil rouge

N°37, 14e année, édité par l'IHS-CGT-76.

Tel: 02 56 03 68 30: mèl: ihsg76@cgt76.fr

Ont participé à la rédaction: Marius Bastide, Jacques Defortescu, Nicole Defortescu, Serge Laloyer, Pierre Largesse, Jean-Paul Nicolas, Robert Privat.

Mise en page: Gilles Pichavant.

Numéro d'émetteur: 522992

Imprimerie: SNEIP, 9 rue de la Grande Épine BP532, 76808, Saint-Étienne du Rouvray Cedex.

[Http://www.sneip.fr](http://www.sneip.fr)

Éditorial

Question taboue, absente des médias : « Et si l'on partagerait la richesse produite ? »

Lorsque le Conseil National de la Résistance (unissant les composantes politiques et syndicales de la clandestinité) adopta, en pleine occupation, le 15 mars 1944, le fameux Programme du CNR, la situation était mure pour décider d'un système de Retraite universel par répartition basé sur un partage immédiat de la richesse créée, ou les actifs d'aujourd'hui payent directement les retraités d'aujourd'hui.

Pour en arriver là, il aura fallu faire l'expérience en France de trois échecs de retraite par capitalisation (1853, 1910, 1928). La dépression des années trente ajoutée à deux guerres mondiales vinrent à bout des Assurances Sociales et aboutirent à la misère des retraités d'après-guerre ...

A l'opposé, le système par répartition issu de la Libération a largement fait ses preuves depuis 65 ans, il est, par construction, indépendant des crises financières et de la Bourse.

Plus personne, aujourd'hui ne s'aventure à remettre en cause la répartition, au contraire tout le monde dit vouloir la sauver. Les attaques contre notre système prennent la forme d'une dévalorisation progressive des pensions, c'est plus subtil.

A l'approche du débat sur la Réforme des Retraites qui débute ce printemps, Patronat, Gouvernants, Presse, s'activent à conditionner l'opinion par un discours qui censure soigneusement la question centrale de la répartition des richesses créées par le travail des salariés.

La somme des richesses produites en France s'exprime par le Produit Intérieur Brut (PIB), environ 2000 milliards € actuellement. Le PIB se compose des Salaires du pays entier et des Profits totaux réalisés.

Or, la ligne de partage séparant profits et salaires, s'est, en trois décennies déplacée de 8 points en faveur des profits non réinvestis, et donc en moins sur les salaires. Ces 8 points constituent 160 milliards par an captés par le capital aux dépens : des salaires, de la protection sociale et des retraites des salariés. Autrement dit, les progrès de productivité enregistrés en trente ans ont été confisqués par le capital au monde du travail.

On se souvient que dans cette période, le taux de rémunération du capital a atteint 15 à 18 % selon les années alors que la croissance du PIB n'atteignait que 2%. Cet écart avait un prix, celui de la vampirisation de notre économie (casse industrielle, licenciements, chômage...) et du système de Protection Sociale hérité de la Libération.

Tout cela pour payer des dividendes !...

On voit bien que pour financer les retraites, les mesures immédiates devront se porter sur le capital, avec l'objectif à plus long terme de relancer l'économie et donc le Salaire, pris au sens large.

Pour finir, un bon principe que n'auraient pas renié les Résistants du CNR : le degré de civilisation d'une Société se mesure à la part des richesses créées que cette Société affecte à la Protection Sociale.

Les retraites représentent actuellement 12,5 % du PIB, portons ce taux à un niveau répondant aux besoins humains et sociaux d'aujourd'hui.

Jean Paul Nicolas

Secrétaire de l'Ihs-Cgt-76

Contribution à l'Histoire des industries du bois au Havre.

Histoire sociale de la Compagnie industrielle des bois et contreplaqués, agglomérés, lattes, « Multiplex » 1927 - 1967 .

Usines : 187 boulevard Jules Durand, au Havre - à Gouvieux (Oise)

Filiales : C.A.P. à Port Gentil, au Gabon. Sylvanex, en Guyane

Exploitations forestières au Congo.

Siège social: 71 rue Crozatier Paris 12°

Par Marius Bastide

Sommaire

I - Le commerce du bois au Port du Havre : une tradition qui remonte au 17^{ème} siècle . Référence à l'article de François Hauguel- Havre-Libre 13.04.08.

En 1927, une industrie innovante s'implante au Havre : la fabrication de panneaux de contreplaqué par la Société Multiplex.

II - Historique de la Société, de 1927 à 1961, raconté par son président-fondateur, à l'occasion de son départ en retraite.

III - Vingt ans de luttes ouvrières à Multiplex rapportées par Marcel AURAY, ancien secrétaire du syndicat CGT de l'entreprise.

IV - La "Bataille des idées" dans l'entreprise.

Lettre du directeur au personnel : *« ... est révolu le temps du capitalisme et de l'exploitation de l'homme par l'homme. »*

Réponse de la Cgt : *« l'exploitation capitaliste a changé de forme, elle n'en reste pas moins au cœur du système économique . »*

Un nouveau directeur, en 1963, par tract adressé au personnel, se fait maître d'école prônant les bienfaits de la productivité et de la concurrence.

En 1965, c'est la « fin » de la bataille des idées : la course à la productivité et à la concurrence a provoqué une surproduction et un effondrement des cours du « contreplaqué ». La direction parle de restructuration et de licenciements .

V - La dernière année de la Société « Multiplex » 1966 - 1967.

Le dépôt de bilan le 2 Août 1966 - Mise en règlement judiciaire le 30 Août par le Tribunal de Commerce de Paris . Désignation d'une administration provisoire.

Les luttes pour la survie de l'entreprise.

Un espoir éphémère : la reprise de l'Usine par Monsieur Mimran.

Les luttes pour le reclassement des licenciés ...

VI - Figures de militants de Multiplex .

Jean Hervieu - Henri Batard - Jean Cottin - Marcel Auray.

VII - Extinction au Havre de la filière Bois- contreplaqué ...

En 1968, ce sont les ouvrières de LUTERMA, (deuxième usine de Contreplaqué havraise) qui manifestent contre la menace de fermeture du site.

I- Le commerce du bois, sur le port du Havre, une tradition qui remonte au 17^e siècle

Dans la chronique "Histoires Maritimes " du journal " Havre Dimanche" du 13 avril 2008, François Hauguel a fait paraître un article intitulé : " Des bois du monde entier, le long des quais du Port ".

A partir des archives des Grandes compagnies Maritimes, il retrace les grandes étapes de cette industrie du bois. Dès 1815 le bois figure dans la liste des produits importés. "Avec les colonies, la France importe 37.000 tonnes de bois en 1913" Au 19^{ème} et 20^{ème} siècle l'emploi du bois est prépondérant dans la construction navale et le bâtiment. Les bois dits "précieux" sont réservés à l'ébénisterie et la proximité de Paris où se concentre alors l'industrie du meuble favorise le Port du Havre.

Ainsi vont se développer des activités de négoce, de stockage, de réexpédition, de scieries . De grands noms sont encore dans les mémoires : Maisons Charles, Humbert, Migraine... et des activités annexes : Société des extraits tinctoriaux (chimie du bois).

II- En 1927, une industrie innovante de la filière bois s'implante au Havre « Multiplex » : fabrique de panneaux agglomérés, contreplaqués

C'est en 1927, que les deux frères Balloux installent leur usine sur des terrains situés dans le prolongement du Boulevard Sadi-Carnot vers Harfleur (actuel Bd. Jules Durand) Il s'agit de traiter des billes de bois d'importation, tel que l'Okoumé, de procéder à leur déroulement et de créer après collage des plaques normalisées, à l'usage du bâtiment et de la marine.

Pendant 40 ans, la société Multiplex va se développer, subir la crise des importations pendant la guerre 1939-1945, puis connaître un fort développement avant d'affronter à partir des années 1960, une concurrence implacable ... du contreplaqué.

Le syndicat Cgt s'implantera fortement à partir de 1948, dans cette PME de 450 personnes : main-d'œuvre à majorité de femmes et d'ouvriers spécialisés (O.S).

C'est l'histoire de cette société, des luttes de ses travailleurs, des considérants idéologiques de son patronat et des vives ripostes de la CGT, qui mérite d'être relatée, certes très partiellement.

III- Histoire de la Société Multiplex, de 1927 à 1961

Nous la reprendrons ici, relatée par M. Balloux, son fondateur, dans une lettre du 22 décembre 1961 adressée à « Messieurs les Contremaîtres, employés, ouvriers ayant plus de dix ans d'ancienneté ». Voici des extraits de ce courrier.

« J'ai jugé devoir remettre entre les mains de Cadres plus jeunes mais éprouvés, la Direction de la Société, et me retirer ainsi de l'activité directe. Je continuerai cependant à suivre l'évolution de cette entreprise dont j'ai participé à la création.

J'ai cru, à cette heure importante pour la Maison et pour moi, devoir m'adresser à vous en termes directs et en faisant quelques rappels du passé.

En Juillet 1927, mon frère, hélas disparu, et moi-même fondions la Société Multiplex. Ingénieurs impécunieux, nous avons démarré avec beaucoup de peine et de difficultés ' de toutes natures, et ces difficultés et ce travail n'ont pas été étrangers à l'aggravation de l'état de santé de mon frère, grand blessé de la guerre 14-18, qui décédait en Mai 1934.

Quelques uns d'entre vous en ont encore gardé le grand souvenir d'un homme bon, juste, travailleur et compétent.

Depuis 1934, je me suis trouvé seul à la tête de la maison. J'ai subi le choc des incidents sociaux de

1936, puis en 1938, les affaires étant déjà difficiles, je décidais d'aller installer une usine de déroulage au Gabon - les conditions d'achat de bois et de fret qui étaient en vigueur à l'époque rendaient cette opération largement bénéfique.

Mais survint la guerre en Septembre 1939, puis l'exode de Juin 1940 Dès le mois de mai, toutes dispositions avaient été prises pour replier du matériel et le personnel qui le voudrait sur Bordeaux, en accord avec la Société Bois Africains Contreplaqués. Presses et racloirs passèrent, mais la camionnette contenant toutes les archives fut arrêtée au Bac de Quillebeuf, ne put passer et fut détruite et l'histoire de Bordeaux n'alla pas plus loin.

Comme il fallait essayer de conserver un noyau de Cadres, maîtrise et quelques ouvriers, nous poursuivîmes notre activité à Gouvieux ... mais tout juste limitée à vivre. On y fabriquait de 40 à 100 mètres cubes par mois ... en moyenne, la fabrication actuelle du Havre en un jour : Je pus éviter bien des départs au S T 0 en Allemagne. Seuls, quatre ou cinq partirent,...dont Barbier et Lacroix que je pus faire récupérer dans une usine allemande de contreplaques dont je connaissais le Directeur et où ils furent bien traités.

De volonté expresse, alors que nous eussions pu le faire "comme d'autres", je n'ai pas voulu que nous profitions des circonstances pour enrichir la maison par le marché noir ou les livraisons aux occupants. Nous avons donc vécu chichement, et le malheur a voulu qu'à l'époque de la libération, à son tour, Gouvieux reçoive une dizaine de bombes, démolissant chaufferie et bâtiments.

C'est donc avec deux usines détruites que je me retrouvai en 1945.

Celle du Havre, intérieurement, n'avait pas tellement souffert, les machines étaient encore en place, mais elle fut occupée par une boulangerie américaine. Il fallut faire place nette et à l'exception de la grosse presse de 320 x 160, tout fut à peu près rasé et poussé au fond de l'usine par des bulldozers.

En 1946, on nous rendait l'usine, vide comme un œuf, complètement à ciel ouvert. J'avais pu prélever, en Allemagne, quelques machines usées dérouleuse séchoirs en particulier. On recommença à travailler en Février 1947, l'usine n'étant pas encore complètement recouverte, il neigeait dedans certains jours.

Les difficultés de main-d'œuvre étaient grandes : pas de transport, pas de logements sinon éloignés. Les ouvriers et ouvrières venaient à bicyclette, et c'est de cette époque que date la prime de transport, qui aurait

1- Ce " certain ouvrier que je ne nommerai pas ..." c'est le camarade Jean Hervieu qui a relancé et structuré le Syndicat CGT de Multiplex. Les luttes, pour les salaires, les conditions de travail, les libertés syndicales, l'indépendance des peuples... font alors partie du quotidien revendicatif.

dû disparaître lorsque les conditions redevinrent normales.

Puis ce fut un jour l'embauchage d'un certain ouvrier¹ que je ne nommerai pas parce que tout le monde saura de qui il s'agit. Il trouva, dans une certaine partie du personnel, un terrain de subversion favorable, ce qui fait que depuis 1948 ou 49, l'activité et l'exploitation de l'usine furent empoisonnées, le mot n'est pas trop fort, par les revendications, les grèves ou menaces de grève, les débrayages, etc... Je conserve de tout cela un souvenir de cauchemar, et c'est miracle que la maison n'ait pas sombré. Elle le doit à tout le personnel de distribution et de vente qui, malgré des prix de revient élevés, a pu, grâce à la réputation que Multiplex avait acquise avant guerre, vendre plus cher que nos confrères.

Ne serait-ce que pour cette raison, je suis heureux et soulagé, aujourd'hui, de déposer mon fardeau. »

Ces luttes ouvrières à Multiplex sont décrites par Marcel Auray, ancien secrétaire du Syndicat Cgt, dans les Pages suivantes.

Vingt ans de luttes ouvrières à Multiplex

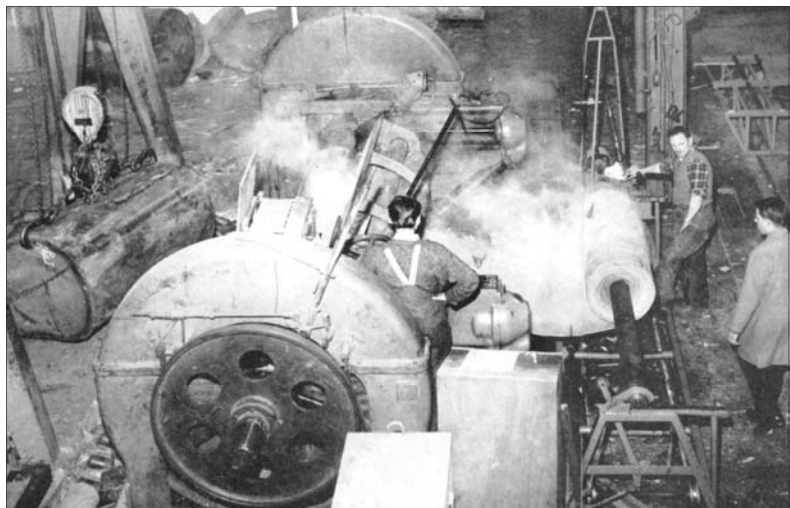
Texte de Marcel AURAY

Multiplex 1948 - 1967 : luttes avec la CGT

L'Usine Multiplex de Contreplaqués, agglomérés, lattés au Havre.

Cette usine était située boulevard Jules Durand, au numéro 187, dans un quartier de tradition de luttes ouvrières avec d'un bout à l'autre du boulevard les sites des anciennes usines Breguet (ceux qui ont commencé les occupations d'usines en 1936), de la SNCAN, les ACH, les Tréfileries, les Corderies, les Câbleries, la C.E.M, les huiles Démaret jusqu'à Caillard et bien d'autres, qui ont toutes disparu les unes après les autres. Multiplex, fondée avant la guerre dans les années 1930, ce sont des générations de familles habitants les Neiges, la Cité Chauvin qui y ont travaillé de père en fils, de mère en fille. Des familles entières "gagnaient leur pain" dans cette usine où tout le monde était solidaire les uns aux autres. Cet esprit de solidarité qui y régnait a perduré ainsi jusqu'à la liquidation de l'usine en 1967.

Faute d'archives et de témoins de l'époque, nous avons peu d'éléments en ce qui concerne la période précédant la guerre 39/45 pour connaître ce qui était de la syndicalisation ou les luttes qui ont pu s'y dérouler.



Déroutage d'une bille de bois à l'usine Luterma, autre usine de contreplaqué du Havre – Photo Présence Normande, mai 1964.

Après-guerre, la Cgt s'est réellement implantée en 1948 avec l'aide du camarade Fernand Dehays du syndicat du bâtiment. C'est ainsi qu'une liste a été mise sur pied avec à sa tête le camarade Jean Hervieu et d'autres anciens élus qui avaient arrêté de militer et un ancien « confédéré » initialement passés à la Cgt-Force Ouvrière (scission de 1947).

Les élections se sont déroulées en juin 1948 avec succès. La syndicalisation du personnel de Multiplex a pris de l'ampleur au fil des mois pour atteindre un pourcentage élevé, autour des 95%.

Dès la montée en puissance du syndicat celui-ci s'ouvrit à l'extérieur vers les structures Cgt professionnelles et interprofessionnelles, le mouvement de la Paix, le sport avec la FSGT, les loisirs avec Tourisme et Travail, etc...

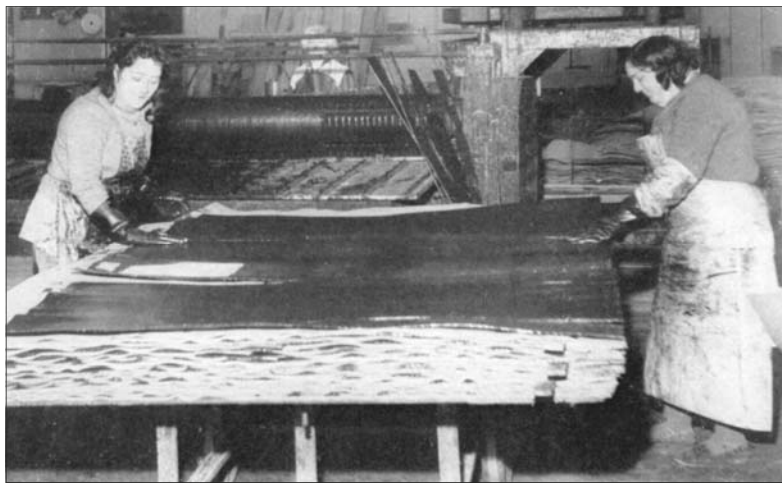
Dès cette montée en puissance la lutte est rude avec la direction, mais le rapport de force est là. Les luttes les plus marquantes sont celles des années 50.

Il faut notamment retenir celle de 1953, avec toutes les autres corporations contre les pouvoirs spéciaux votés pour le président du conseil Joseph Laniel, qui voulait réaliser des milliards d'économies pour payer la guerre d'Indochine, qui mettait l'économie du pays en faillite (chaque jour coûtait deux milliards d'anciens francs).

Il est bon de rappeler ce que ces décrets prévoyaient : suppression de 4 000 emplois dans la fonction publique, le recul de l'âge de retraite de deux ans (67 au lieu de 65).

Cette grève de 1953 sera une des plus dures et des plus longues. Multiplex avec 29 jours de grève sera une des dernières entreprises à reprendre le travail. Les années qui suivirent, furent marquées également par des luttes spécifiques aux revendications propres à l'entreprise sur les salaires, conditions de travail, prime de vacances, etc..., mais aussi contre les guerres coloniales avec de nombreux débrayages avec l'ensemble des usines du Havre.

Multiplex a toujours participé aux manifestations importantes contre ces sales guerres coloniales : Indochine, Maroc et surtout celle d'Algérie.



Encollage des feuilles de bois, à la main — usine Luterma —
Photo Présence Normande, mai 1964.

C'est ainsi qu'en juin 1956 (le 7 exactement), les travailleurs de l'usine Multiplex avec leur puissant syndicat Cgt, sont allés rejoindre les milliers d'autres salariés du Havre pour empêcher le train des "rappelés" de partir pour l'Afrique du Nord.

Massés devant la locomotive pour l'empêcher de partir, des centaines de travailleurs, au coude à coude, sont face à face avec les CRS, casqués, armés de fusils, de gourdin et grenades lacrymogènes. Les gars et filles de Multiplex sont dans les premiers rangs des manifestants ce qui aura pour conséquences, lors de la charge des CRS, avec leurs lanciers de grenades : des gorges qui piquent et des yeux qui pleurent, vêtements imprégnés du gaz même longtemps après, lorsque le travail reprit à l'usine. Dans cette manif, le secrétaire du syndicat Jean Hervieu a été le plus touché.

Pendant toutes ces années de guerres coloniales (que pendant longtemps nos dirigeants appelaient "maintien de l'ordre ou pacification"), les travailleurs de Multiplex avec leur syndicat ont manifesté pour la Paix. Pendant longtemps les murs de l'usine situés sur la ligne de chemin de fer allant vers le port, ont porté l'inscription « *Paix en Algérie* ».

A souligner que le 11 janvier 1962, lors de la venue de Michel Debré pour l'inauguration du « France », ce sont 10 000 travailleurs (dont les 300 de Multiplex) qui débrayent et défilent aux cris de « *OAS, assassins, Paix en Algérie* ».

Ce n'est pas pour autant que les revendications de l'usine aient été mises entre parenthèses, au contraire. En effet grâce au combat unitaire des 95% de syndiqués, Ce sont les luttes de cette usine de contreplaqués havraise qui ont permis d'obtenir, sur le plan national, une convention collective nationale, en 1954, qui a fait avancer les autres usines du bois en France. Multiplex a obtenu dans les premières, la 3ème semaine de congés payés, la suppression du travail au rendement avec un salaire garanti, la prime de congés payés qui n'existait pas, etc...

En 1961 lors des négociations à Evian sur l'Algérie, des milliers de signatures émanant de tout le département, dont bien sûr le Havre, avec toutes les usines ont été portées aux délégations Française et Algérienne par 4

camarades du mouvement de la Paix : Maurice Fillatre responsable départemental, Fernand Déhays du bâtiment, un camarade des métaux, et le camarade Marcel Auray du bois. C'est grâce à une collecte faite dans les usines que cette délégation a pu partir à Evian. La délégation Française conduite par Joxe n'a pas voulu recevoir la délégation, c'est le Maire d'Evian qui s'est chargé de les remettre aux négociateurs français.

Par contre après bien des difficultés aux frontières, dues aux autorités françaises, les camarades ont été reçus à Genève dans la résidence de la délégation algérienne du GPRA avec beaucoup d'amitié et un dialogue fraternel s'est instauré sur l'indépendance de l'Algérie.

Chaque fois que les ouvriers de l'usine débrayaient, la direction essayait de les intimider en leur envoyant des lettres de menaces, de sanctions avec motif de « grève politique », « grève illégale », « rompant le contrat de travail », mais chaque fois dans l'unité les lettres étaient brûlées devant le bureau du directeur.

Chaque année le 3 septembre, un débrayage à 13 heures était effectué pour rendre hommage aux 3 résistants fusillés par les nazis en 1944 et dont une plaque (qui existe toujours) figure sur le mur extérieur à l'entrée de l'usine.

Tous les habitants de la Cité Chauvin, voisine, étaient présents également à cette cérémonie. Ce qui est à souligner, ce débrayage était une institution, un acquis, car payé intégralement, suite à un accord Cgt Direction.

Une longue lutte de plus de 3 années !

Dès 1964, des menaces de licenciements se font jour. Face à la détermination du personnel soudé à 100%, la direction recule, car effectivement il y avait des commandes. Ce qui déplaît au patronat du bois, c'est le mauvais exemple que donne cette usine qui sur le plan des salaires, conditions de travail et avancées sociales est en avance sur les autres usines de France (notamment dès 1961 un salaire horaire garanti avec suppression du travail au rendement).

De 1965 à 1967 : de grandes luttes contre, tout d'abord, la réduction des effectifs de l'usine (suppression de 70 postes sur 300). Encore une fois face à l'unité du personnel la direction recule.

C'est à partir de 1966 que la lutte a été la plus dure. C'est, en effet, au début de l'année que la direction générale annonce le dépôt de bilan de l'usine.

Cela s'ajoute à un contexte de l'emploi au Havre catastrophique; en 1963 les chantiers Augustin Normand ont fermé; en 1966 il vient d'y avoir des centaines de licenciements au Chantier de Graville, 500 chez Mazeline, et aussi dans le bâtiment.

Dès la rentrée des congés en août 1966, le dépôt de bilan est effectif, et pendant les 18 mois précédant la fermeture définitive de l'usine en décembre 1967, tout a été tenté par le personnel uni autour de son syndicat Cgt (rappelons que 95% des ouvriers étaient syndiqués !).

Démarches auprès du Préfet de Région, le Conseil Général; tous les élus de toutes tendances, puis ensuite jus-

qu'au ministère de l'emploi à Paris (c'est Jacques Chirac qui était à cette époque secrétaire d'Etat à l'emploi).

De grandes manifestations dans les rues du Havre se déroulent à plusieurs reprises. Des milliers de tracts en direction de la population sont distribués. Autre exemple de solidarité du personnel de Multiplex : 2 mois avant la fermeture, 90 personnes ont donné leur sang lors d'une collecte dans l'enceinte de l'usine.

Ces derniers mois de l'année 1967 ont quand même permis de reclasser beaucoup de camarades, notamment des femmes, dans l'autre usine de contreplaqué: Luterma; d'autres aux Tréfileries, à la CEM et à Renault Sandouville.

Il faut souligner qu'à cette époque les municipalités ouvrières de la région seront d'un grand soutien moral, notamment celle du Havre avec à sa tête René Cance et le député André Duroméa.

Même si malheureusement la fermeture totale de Multiplex n'a pas pu être évitée, il en ressort que cette lutte exemplaire, dans l'unité, permet de la retarder le plus possible. La Cgt obtiendra même 14 préretraites, ce qui était exceptionnel à cette époque. La retraite était encore à 65 ans !

L'atmosphère qui régnait parmi le personnel c'était : solidarité et amitié; en résumé une grande famille unie et mobilisée contre la misère.

Beaucoup sont maintenant disparus, mais en novembre 1993 une rencontre fraternelle de tous les anciens Multiplex se déroulera autour d'un repas et d'une après-midi dansante, ce qui permettra de se remémorer les bons souvenirs de luttes solidaires, et de regretter la fraternité qui, malheureusement, n'existe plus dans les usines d'aujourd'hui. L'époque est révolue.

En décembre 1967, l'usine fermait définitivement ses portes.

La bataille des idées

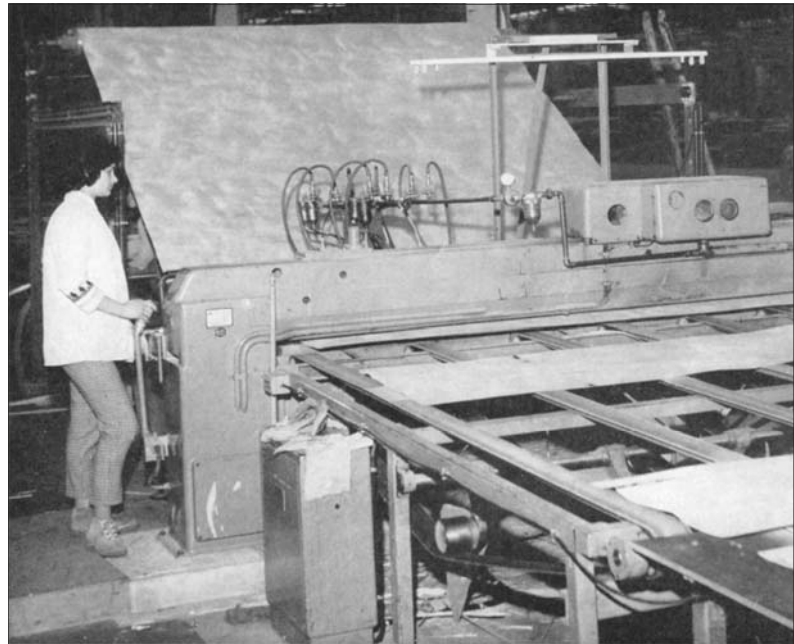
Face à l'information syndicale Cgt, (tracts - Prises de parole) la Direction de Multiplex n'hésitera pas à se lancer dans la bataille des idées, non seulement au cours de réunions à l'intention de la maîtrise mais par communications écrites adressées au personnel .

Les archives de Jean Cottin, secrétaire du Comité d'Entreprise, ont conservé deux de ces interventions, de M. Balloux en 1961, de M. Obry en 1963 (ce dernier annonce d'autres informations prochaines ...)

Citons quelques passages de ces textes patronaux, témoins d'une direction paternaliste qui semble perdre pied face à son personnel.

M. Balloux, directeur, le 22 décembre 1961.

« .. Il est en effet grand temps que l'ouvrier prenne conscience de ce que son avenir, son travail, ses rétributions sont intimement liés à la prospérité de la maison qui l'emploie. Une maison prospère peut avoir bien des libéralités qui sont interdites à une entreprise marginale. La



Massicotage des feuilles de placage – Photo Présence Normande, mai 1964.

concurrence est redevenue la règle des affaires depuis que l'offre a équilibré, puis dépassé la demande. Ce sont alors les entreprises qui luttent et se confrontent devant la clientèle, ce qui veut dire que ce sont directement des équipes d'ouvriers qui s'opposent, en rendement, en activité, en rétribution ...

Le temps du capitalisme privé, de l'exploitation de l'homme par l'homme est révolu. Les sociétés sont en réalité des machines économiques ayant pour objet de faire vivre - aussi bien que son activité et ses résultats l'autorisent - son personnel, ouvriers, maîtrises et cadres et de payer, payer, payer : sécurité sociale, allocations patronales, fonds d'habitation, fonds de chômage assurances accident, retraite complémentaire

... J'ajoute la fierté d'avoir créé une "machine" qui a fait vivre pendant 35 ans, et qui continuera, je l'espère, à faire vivre longtemps dans le futur 450 personnes, ouvriers, employés, maîtrises, cadres et Directeurs et leur familles.

J'estime donc avoir fait œuvre utile."

Réponse de la Cgt à M. Balloux

La phrase évoquant le temps révolu du capitalisme et de l'exploitation de l'homme par l'homme ne pouvait que provoquer une ferme riposte de la Cgt.

« ... Puisque vous donnez votre point de vue sur l'attitude que doit avoir aujourd'hui un ouvrier d'usine et sur ce qu'est une entreprise moderne, il est naturel que nous ayons réfléchi là-dessus et nous pensons qu'il n'est pas mauvais que nous vous fassions connaître nos réactions.

C'est vrai qu'une entreprise est une "machine économique"... Vous dites "la concurrence est devenue la règle des affaires depuis que l'offre a équilibré puis dépassé la demande. Ce sont alors des entreprises qui luttent et se confrontent etc. En langage clair, cela veut dire que pour

Alerte à la Population Havraise

Après la fermeture des Chantiers Augustin-Normand,
Après les licenciements au F.C.M. et aux Chantiers de Graville,

MULTIPLEX

est menacé de FERMETURE TOTALE

Ce serait à nouveau une diminution du potentiel économique de notre Ville.
Ce serait surtout le licenciement de 270 personnes, dont plusieurs risquent de connaître un long chômage.

■ 270 emplois de moins dans la Ville du Havre, c'est l'affaire de toute la population.

Les Travailleurs de MULTIPLEX s'adressent à vous

Qui que vous soyez,

ouvriers, artisans, commerçants, enseignants, professions libérales,
mères de famille, etc..., le problème de l'emploi vous concerne.

Demain ce peut être votre tour Agissez

Faites connaître votre sentiment à ceux qui disposent de quelque influence, les divers élus (municipalité, conseillers généraux, parlementaires), les pouvoirs publics à tous les niveaux.

Faites intervenir les organisations dont vous faites partie.

Multiplex peut continuer à assurer le pain des hommes et des femmes qui y travaillent.

Les Travailleurs de Multiplex comptent sur vous MULTIPLEX ne doit pas fermer

Le Comité de Défense de Multiplex

Le Syndicat CGT de Multiplex

1967, tract appelant à la mobilisation et à la solidarité autour des Multiplex.

être bien placé sur le marché de l'offre une entreprise est amenée à exiger de ses ouvriers une productivité accrue, au plus bas salaire possible. Mais l'ouvrier, pourquoi voulez-vous qu'il mette sa fierté à concurrencer son camarade d'en face, à consumer ses forces et sa santé pour que son rendement soit supérieur.

Vous dites que le temps du capitalisme privé et de l'exploitation de l'homme par l'homme est révolu. Ce n'est pas vrai. A l'intérieur du système les méthodes ont changé, les mœurs se sont adoucies mais le mécanisme est resté le même. C'est la force de la contrainte qui a changé ... Aujourd'hui la coercition s'exerce d'une manière plus voilée qui prétend respecter la dignité de l'ouvrier mais elle existe et vous l'avouez clairement. Si l'ouvrier veut gagner sa vie, qu'il augmente son rendement et comme son camarade d'en face est invité à en faire autant, c'est une chaîne sans fin où n'intervient ni le respect de la santé de l'ouvrier ni la considération de ses moyens et de ceux de sa famille.

Vous êtes fier d'avoir mis sur pied une machine qui a fait vivre quelques 450 personnes et leurs familles. Nul ne songe à vous contester ce mérite. Mais si mérite il y a, ne croyez vous pas que ces quelques 450 personnes vous ont fait vivre vous aussi pendant ce temps et largement, et aujourd'hui que vous partez en retraite avec

comme provisions de route quelques dix fois le salaire d'un ouvrier en activité ... comment voulez-vous que les lampistes du bas de l'échelle qui, eux, s'interrogent sur la retraite qu'ils auront, avec le supplément de la retraite complémentaire, ne soient pas convaincus qu'il y a, en fait, exploitation de l'homme par l'homme

Il est évident aussi que la logique du système ne se déroule pas d'une manière implacable, précisément parce que les ouvriers prennent conscience ... »

(extraits d'une lettre de 8 pages manuscrites.)

En janvier 1963, M. Obry, nouveau directeur, se fait « maître d'école »

" R. OBRY à tout le personnel de Multiplex

Nous avons tous appris beaucoup de choses à l'école et dans la vie, trop même car les bases essentielles sont noyées dans la masse. Je pense donc être utile en rappelant quelques principes élémentaires de base, volontairement très simplifiés .

Le standing de vie des Français est proportionnel à la production française et celle-ci est fonction : du progrès, de la productivité individuelle et du nombre d'heures de travail de chacun. Cela, il faut absolument le savoir.

... Si nous acceptions de vivre comme au Moyen-âge, c'est-à-dire manger et dormir, un certain nombre d'industries n'auraient pas besoin de produire (Automobiles, réfrigérateurs, TSF et Télévision, livres, journaux etc.) et le personnel de ces industries pourraient, sans travailler, recevoir l'argent nécessaire à son existence .

On parle actuellement de 4 semaines de vacances chez Renault et de réduction du nombre d'heures de travail : tout est possible. C'est un choix à faire. Si les Français estiment leur standing suffisant, ils peuvent freiner la production en réduisant le nombre d'heures. Ils rencontreront, toutefois, une barrière qui est celle de la concurrence du Marché Commun car le freinage de la production amènera une hausse des prix qui serait sans importance à l'intérieur de nos frontières. C'est un autre sujet que je traiterai si vous semblez trouver un intérêt à ce genre de communication.

On comprend bien que la Russie interdise le droit de grève car chaque heure de travail perdue freine l'élévation du standing de vie

On vit de plus en plus vieux, on va à l'école de plus en plus tard. Tant que le Français se contente de son standing de vie actuel, tout est bien car le progrès compense cette réduction d'heures de travail mais il faut qu'il connaisse les données du problème et fasse son choix en connaissance de cause.

... Les salaires, eux, ne sont qu'un mode de répartition de ce qui est à répartir. Mais ce qui compte avant tout, nous le verrons une autre fois c'est d'avoir beaucoup de choses à se répartir (si on désire un standing élevé, car certaines peuplades préfèrent ne presque rien faire et se contenter de manger et de dormir)



Une vue du cortège sur le pont Jean-Jacques-Rousseau

J'ai volontairement limité et simplifié mon sujet, aujourd'hui, mais peu à peu nous irons beaucoup plus loin si vous marquez un intérêt pour ce genre d'information. »

Finie la bataille des idées - on restructure, on licencie ...

Mr. Obry n'aura pas l'occasion de poursuivre longtemps ses cours populaires d'Economie Libérale. Les faits, deviennent contraignants. La course à la concurrence, à la productivité dans les industries du bois ont provoqué une surproduction et un effondrement des cours du contreplaqué. L'usine du Gabon, filiale de Multiplex, y contribue à bas coût à cette concurrence invoquée.

En 1965-66, la direction annonce au Comité d'Entreprise la restructuration de l'usine, l'arrêt des embauches, les suppressions d'emplois dans le personnel non productif ... Les effectifs vont être ramenés à environ 300 personnes au lieu de 450 en 1961. La Société recherche des partenaires prêts à participer au Capital.

Pour la Cgt, il n'y a plus de temps à perdre à polémiquer sur les courriers du directeur dont le discours tombe de plus en plus à plat. Les contacts avec la Fédération Nationale Cgt des industries du Bois vont aboutir à une Réunion commune, au Havre, Fédération et Syndicat Multiplex.

L'existence de la Société est menacée : Priorité à la défense des emplois.

La dernière année de la Société Multiplex - septembre 1966 - septembre 1967

Le dépôt de bilan

Les représentants du personnel, Jean Cottin et Marcel Auray, sont convoqués à Paris à une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de la société, le 2 août 1966.

Manifestation des Multiplex, début septembre 1967. Accompagnés de salariés de Tréfinmétaux, de Luterma, des ACH, des TCBH; ils défilent par le pont Denis-papin, rue Berthelot, Aristide Briand, le Rond Point et le Cours de la République où se tient un meeting à Franlin. Coupure de presse de Paris Normandie

Le président M. Max Lavril rappelle que le plan de reconversion d'octobre 1965 s'est traduit par la vente de l'Usine de Gouvieux (Oise) et la réorganisation de l'établissement du Havre avec des effectifs ramenés à 280 personnes. Depuis la situation s'est lourdement dégradée ...

« ... inquiets de l'avenir de la société, nous avons, en vue d'une absorption, engagé des pourparlers avec la Maison Rougier, en janvier, lesquels n'ont pas abouti. En mai, nous nous sommes efforcés sans succès, de négocier une cession de majorité et un apport de capitaux frais avec la maison Tropwood. Enfin, il y a quelques jours et à la suite de conversations antérieures nous avons pris contact avec les établissements Leroy [de Lisieux], par l'intermédiaire de la compagnie Optorg, sans que nos propositions aient été retenues ... A la fermeture de l'usine [pour la période des congés payés]. Les banques ont refusé soudainement de mettre à notre disposition les sommes nécessaires pour la paie et n'ont accepté d'intervenir que par voie de subrogation. Dans ces conditions, le dépôt de bilan nous est apparu inéluctable ... »

Le conseil d'administration prend les mesures conservatoires suivantes : cesser l'exploitation forestière Multiplex au Congo - convaincre les banques de préserver du dépôt de bilan les filiales CAP de Port Gentil et Sylvanex de Guyane - rechercher un contrat de gérance par certains confrères à proposer au règlement judiciaire.

Le 30 août le tribunal de commerce de Paris prononce la mise en règlement judiciaire et désigne comme administrateur Maître Durrmeyer assisté de Me Martin et Me Regnard. Mr. De Kersmaker est alors nommé directeur de l'usine pour la période provisoire.

Les Luites pour la survie de l'entreprise.

En septembre 1966, au retour des congés payés, les travailleurs de Multiplex apprennent avec stupeur les décisions judiciaires et manifestent leur colère par divers rassemblements et manifestations en ville.

Le climat social havrais est alors très combatif. Les travailleurs des Forges et Chantiers, avec l'appui de la population havraise viennent de sauver leur outil de travail. Deux cent travailleurs du chantier de réparation navale Dubigeon-Normandie occupés à la jumboisation du navire Isanda dans la forme de radoub n° 7, après une grève avec occupation du chantier pendant 8 jours, viennent d'obtenir, le 13 septembre, une augmentation conséquente des salaires ... Ainsi les employés de Multiplex vont inscrire leurs luites dans ce contexte social fortement revendicatif.

Ils sont, bien sûr, assurés du soutien des habitants du quartier populaire de la Cité Chauvin où est implantée l'usine depuis 1927. Des souvenirs communs de la période 1940-1945 rassemblent, chaque année, le Comité de Quartier et la Cgt de Multiplex devant la plaque apposée à l'entrée de l'usine en mémoire de trois militants, Jules Delamare, Eugène Landoas, et Adrien Rougeault fusillés dans l'usine par les allemands pour activité de résistance à l'occupant nazi. Comité de quartier et Comité d'entreprise animent l'équipe de Football corporative de Multiplex aux supporters si remuants de la Cité Chauvin.

Le combat des "Multiplex" devient rapidement une "affaire havraise". Les travailleurs de Luterma, deuxième usine de production de Contre-plaqué au Havre, à diverses reprises, manifestent leur solidarité. Les luites solidaires doivent dépasser ce niveau corporatif pour assurer un soutien élargi de l'agglomération havraise.

A l'exemple de ce qui a été fait pour sauver les Forges et Chantiers, la Cgt de l'entreprise crée un Comité de défense de l'Emploi de Multiplex. Rapidement trente organisations d'origines diverses vont y adhérer : P.C.- PSU, PRS, Conventions des Institutions Républicaines - Associations populaires familiales - Fédération des Œuvres laïques - Secours catholique - Enseignants du Primaire et du Secondaire - Syndicat des médecins - Amicale des Bretons ... Ce Comité rejoindra le Comité de Défense de l'Emploi du Havre présidé par le Docteur Laurent.

Henri Batard, un ancien délégué de Multiplex devenu le secrétaire général de l'Union locale Cgt du Havre, va mettre en place les coordinations syndicales nécessaires. Les messages et actions de solidarité s'organisent dans un Front commun auquel s'associent des syndicats d'autres confédérations.

La Municipalité havraise d'union de la gauche se mobilise sur ce nouveau dossier, comme elle l'a fait pour sauver les Forges et Chantiers de la Méditerranée. Le maire et son premier adjoint, communistes, René Cance et André Duroméa, engagent diverses démarches auprès des administrations régionales et nationales pour la sauvegarde des emplois au Havre car les activités de Multiplex assurent des revenus à plus de 200 familles ouvrière-

res modestes et en particulier à une nombreuses main d'œuvre féminine.

Les luites se poursuivent. « *L'usine continue à tourner normalement. L'approvisionnement en billes de bois est assuré, il semble que l'existence des ateliers ne soit pas mise en question* » relate la Presse locale.

Un espoir éphémère : la reprise de l'Usine du Havre par Mr. Mimran.

Le syndicat Cgt de l'Entreprise redoute le pire. Ses contacts avec la Fédération nationale Cgt du Bois confirment une situation de surproduction, d'amenuisement des marges de rentabilité, de menaces de fermetures de plusieurs sites de production en France.

Sur 40 entreprises françaises de production similaire, Multiplex arrive au 5ème rang, mais les investissements ont-ils été suffisants pour assurer une production compétitive ?

Au cours de l'année 1967, l'Administration Judiciaire provisoire n'enregistre aucune candidature à la reprise de Multiplex, hors celle de Mr. Mimran, un industriel et financier qui possède au Havre une entreprise d'une cinquantaine d'ouvriers, "Portes et Fenêtres d'Aujourd'hui", rue de Mulhouse et qui détient des participations importantes dans d'autres affaires.

En juin 1967 la reprise est envisagée sur des bases relatives à l'état arrêté des diverses créances. Mais le 13 juillet 1967, Mr Mimran constate que les comptes de Multiplex contrôlés par les Banques traduisent un passif supplémentaire de 200 millions. Il demande que l'activité de l'usine se poursuive, à sa charge, jusqu'à fin septembre.

Le 27 septembre, il fera parvenir un courrier aux Représentants du personnel détaillant les états des divers bilans aggravés. « Je sais combien votre anxiété est grande et je ferai l'impossible pour sauver cette affaire, mais il ne servirait à rien de le faire dans des conditions qui ne feraient que reculer l'échéance. »

L'affaire a déjà été entendue par le Tribunal de Commerce de Paris. Le 31 août, au retour des congés payés, le Comité d'entreprise est informé que les administrateurs ont décidé de fermer l'usine et de licencier le personnel. Les manifestations en ville reprennent dès le 31 août devant la Sous-préfecture. Mr. Duchêne Marullaz, sous préfet, reçoit longuement les élus de Multiplex. A son tour, Mr. Tomasi, préfet de Région, accepte d'écouter une délégation de la Cgt et du Comité de Défense conduite par Louis Eudier, conseiller général, ancien secrétaire général de l'Union Locale Cgt du Havre. Le dossier Multiplex serait du ressort, au plan national, des Services du Ministère de l'Emploi.

La délégation havraise de Multiplex est enfin reçue, le 13 septembre à Paris, au Secrétariat à l'Emploi, dont M. Jacques Chirac est le sous-secrétaire. La fermeture de l'usine que redoutait la Cgt est devenue incontournable. Les Pouvoirs Publics s'engagent seulement à faire bénéficier les licenciés de Multiplex des dispositifs réglementaires de reclassement. L'Inspection du travail, au plan départemental et local, s'appliquera à garantir les

droits des licenciés et à promouvoir leur retour à l'emploi.

En conséquence, le 19 septembre, l'inspecteur du travail organise la réunion contradictoire sur les licenciements de tout le personnel.

Les élus au Comité d'Entreprise votent contre et pour une reprise d'activité de l'usine.

Finalement le 5 octobre 1967, Mr. Dehault, inspecteur du travail au Havre, décide le licenciement des 18 personnes de Multiplex dites « protégées » par leur mandat de délégués du personnel ou de membres du Comité d'entreprise, au motif : « *il n'apparaît pas que la mesure envisagée soit en rapport avec leur mandat ... mais avec la cession d'activité de l'entreprise* » .

La Fin des Activités sociales du Comité d'Entreprise

L'avenir de la Société Mutualiste d'Entraide Multiplex .

Cette institution de protection sociale fonctionne selon les statuts de la Mutualité d'Entreprise, elle assure tous les compléments, aux actifs et retraités, aux remboursements de la Sécurité Sociale.

Elle est gérée par les travailleurs. La Société Multiplex, en assure certains services de correspondants de caisse : cotisations des actifs et retraités - transmissions des remboursements ...

Au dépôt de bilan, en septembre 1966, le bureau de la Mutuelle a évalué les risques encourus en cas de liquidation judiciaire. Des contacts ont été engagés en vue d'une éventuelle Fusion-Absorption par des mutuelles d'entreprises locales : Tréfileries - Dresser-Dujardin .

La dévolution des Biens du Comité

Le 23 septembre 1968, une réunion au siège de l'inspection du travail au Havre, délibère sur la dévolution des Biens du Comité, à transmettre au Directeur Départemental du travail et de la main d'œuvre.

Le solde positif est réparti entre le District havrais de la FSGT, le Comité d'organisation et d'aide aux vacances du Havre et de la Région, la Société mutualiste d'entraide des anciens établissements Multiplex.

Les actions et les cautionnements dans la Société Immobilière de Vacances et Loisirs de Clécy sont cédés à titre gratuit au comité d'établissement de Dresser-Dujardin.

Le dernier arbre de Noël ...Fraternité et Nostalgie.

L'émotion est forte, en cette fin d'année 1967, quand les familles touchées par les licenciements sont réunies à l'occasion du dernier arbre de Noël des 160 enfants qui reçoivent les traditionnels jouets et friandises.

La Cgt et le Comité ont tenu à cette occasion, à organiser un Vin d'honneur pour les personnels, actifs et retraités . Chacun sait que rien ne sera plus comme avant. Des années de luttes et de vie syndicale ont permis au personnel de vivre au quotidien, la solidarité et la fraternité .

Certes, on évoque le passé mais aussi les avenir incertains pour beau-

coup. Mainte-

nir les liens, vérifier auprès du syndicat la juste application de ses droits de licenciés et des éventuelles propositions de reclassement, maintenir la couverture sociale par la Mutuelle Multiplex, à défaut d'autres garanties équivalentes (problème crucial pour les retraités et futurs préretraités ...)

Marcel Auray, ancien secrétaire de la CGT Multiplex note qu'en novembre 1993, vingt cinq ans après la fermeture de l'entreprise, une rencontre fraternelle de tous les anciens Multiplex s'est déroulée autour d'un repas et après-midi dansante . Quel coup d'œil significatif des liens de fraternité qui ont pu être vécus dans cette entreprise !

Liste des membres du Comité d'entreprise et des délégués du personnel de Multiplex à la fermeture de l'entreprise en 1967

Licenciement des membres du comité d'entreprise et délégués du personnel

« Décision:

L'inspecteur du travail du Havre, soussigné,

Vu la lettre en date du 13 septembre 1967, reçue au service le 13 septembre 1967, par laquelle M de Kerrsmaecker, directeur de l'usine du havre, de la société Multiplex, boulevard Jules Durand, demande l'autorisation de licencier :

MM. AURAY Marcel membre titulaire du C.E. et délégué du personnel titulaire

BOURIENNE Jean, membre titulaire du C.E.

CORDONNIER Jules, membre titulaire du C.E. et délégué du personnel titulaire

COTTIN Jean membre titulaire du C.E. et délégué du personnel titulaire



MM. Auray et Cottin, à Multiplex : « Le sort de 280 personnes est en jeu »

Marcel Auray et Jean Cottin, en photo dans Paris Normandie

Mme ISARD Janine membre titulaire du C.E. et délégué du personnel suppléant

M VANEUR Michel membre titulaire du C.E.

Mme FONTAINE Jeanne membre suppléant du C.E. et délégué du personnel suppléant

MM LE MORVAN Jean Claude membre suppléant du C.E. et délégué du personnel suppléant

PHILIPPE Pierre membre suppléant du C.E.

Mme ROUSSELIN Irène membre suppléant du C.E. et délégué du personnel titulaire

MM VILLARD Christian membre suppléant du C.E.

DERRIAU Roger Délégué du personnel titulaire

MEURGEY Louis Délégué du personnel titulaire

RAOUL Claude Délégué du personnel titulaire

DUBOIS Léon Délégué du personnel suppléant

FERRAND Lucien Délégué du personnel suppléant

HAULARD André Délégué du personnel suppléant

SAKHO Samba Délégué du personnel suppléant

Compris dans une mesure de licenciement collectif par suite de la fermeture de l'usine du Havre. »

Quelques parcours de militants

Marcel AURAY

Né le 27 janvier 1936.... Commence à travailler tôt en 1953, adhère à la Cgt la même année, à 17 ans, et commence aussitôt à y militer.

A participé aux luttes et manifestations nombreuses contre la guerre d'Algérie dès le début et jusqu'à son incorporation à l'armée en 1956. Milite déjà au mouvement de la paix (très actif au Havre sur ce sujet, de même que la Cgt et le PCF). D'ailleurs après un débrayage à Multiplex, les grévistes avaient reçu des lettres d'avertissement (pour grève politique...) qu'ils ont brûlé tous ensemble dans la cour de l'entreprise.

Marié en 1956, un premier enfant en 1957 qui lui « vaut » une permission, à l'issue de laquelle il refuse de repartir. Il est arrêté chez lui et reconduit à Marseille entre deux gendarmes, pour retrouver un régiment disciplinaire, cette fois.

Adhésion au PCF au retour d'Algérie en 1958 et poursuite de la lutte pour arrêter la guerre (voir son interview ci-dessus). Puis activité syndicale et prise de responsabilités jusqu'à la fermeture de l'entreprise fin 67.

Pendant cette période le solide syndicat de Multiplex a développé de nombreuses luttes qui ont permis beaucoup d'avancées sociales faisant référence dans l'industrie du bois.

A ce titre, le syndicat a souvent désigné Marcel, sur mandat fédéral pour négocier la convention collective nationale du bois (au grand dam de la Direction) ; y ont

été obtenues parité des salaires hommes et femmes, 3^{ème} semaine de congés payés, etc...

A la fermeture de l'entreprise, il subit 3 mois de chômage, puis est embauché en 68, grâce à Jean Hervieu notamment, à la gestion du restaurant d'entreprise de Renault Sandouville géré par le CE à majorité Cgt.

C'est là qu'il participe aux actions de 1968.

Il crée le syndicat Cgt du personnel du restaurant. Il y travaille jusqu'en 1991, y milite toujours en tant que retraité Cgt puisqu'il est responsable de la sortie régulière du journal des retraités de Renault Sandouville qui paraît depuis... 23 ans !

Jean HERVIEU

Né le 1er décembre 1921 à Valmont, Jean travaille à Montivilliers dans une ferme, puis dans un moulin. En 1943, il est requis par le STO (Service du travail obligatoire en Allemagne). En septembre 1944, il adhère aux Jeunesses Communistes et en janvier au Parti Communiste dont il devient membre du Comité Fédéral en avril 1945. Embauché en janvier 1948 à l'Usine Multiplex, il crée avec le camarade Fernand Dehays permanent 'du syndical local': du bâtiment, le syndicat CGT de l'entreprise. Il participera à la création et à la direction de la Fédération Nationale du Bois.

Militant sportif convaincu, il crée en 1955 l'Union Sportive Multiplex et participe à la fondation de l'ESMGO (ensemble sportif de la Commune de Gonfreville l'Orcher) Elu au Conseil Municipal, il fera partie des équipes des maires communistes Jacques' Eberhard et Marcel Le Mignot, jusqu'en 1989.

A l'usine, il conduira des luttes déterminées pour le pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail. Il est devenu la bête noire de la direction. Connaissant de graves ennuis de santé, Jean doit s'absenter du Havre pour rejoindre une Maison de soins dans les Alpes. A son retour il devra cesser toute activité manuelle.

En 1967, il est embauché au Comité d'entreprise de l'usine de montage automobile Renault, dans la zone industrielle du Havre, à Sandouville. Il y poursuit ses activités syndicales et son combat pour le développement des diverses disciplines sportives.

A la retraite. en 1981, il s'inscrit dans la vie associative communale, à l'Agas (Association Gonfrevillaise d'action sociale) et à l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées.)

Décédé à 80 ans, la Municipalité lui rendra hommage, salle Arthur Fleury le vendredi 1er février 2002.

(voir : article de presse Havre-Libre du 04.02.02)

Henri BATARD

Né le 21 avril 1927 à Trouy, dans le Cher, Henri commence à travailler à 16 ans à l'usine Rol de Salbris. En 1944, il est engagé volontaire dans l'armée française de Libération. Rayé des contrôles de l'armée en 1947, il

trouve du travail aux Ets. "La Parisienne", au Havre (bâtiment-travaux publics)

Le 14 juin 1948, il est embauché à la Compagnie Française de Raffinage de Gonfreville l'Orcher (CFR) Il adhère à la Cgt, est élu, délégué du personnel, membre du Comité d'entreprise. Il devient secrétaire du Syndicat Cgt.

En août 1955, la Fédération Cgt des Produits Chimiques lance un mouvement de grève dans les Raffineries de la Basse Seine, la première grève depuis la libération. Antar, B.P., Shell devaient entrer dans le mouvement. Seule la CGT de la CFR tint parole et s'engagea dans une grève avec occupation pendant 10 jours. Aucune revendication ne sera satisfaite et la répression patronale s'abat lourdement : 12 licenciements dont 8 délégués. Henri et son camarade Jean Cottin perdent leur emploi à la Raffinerie

En août 1957, Henri retrouve du travail à la Fabrique de Contreplaqué Multiplex . Il y poursuit ses activités syndicales - délégué du personnel - membre du Comité d'entreprise - président de la Mutuelle . Il devient membre de la commission exécutive de la Fédération Nationale du Bois. Il siège au bureau de l'Union locale havraise. Il représente la section du Havre de Tourisme et Travail dont son épouse Germaine assume le secrétariat.

En 1964, Henri devient secrétaire permanent à l'Union Locale CGT. Il est élu secrétaire général en 1966, en remplacement de Louis Eudier. Il devient également membre du bureau de l'Union Départementale de Seine-Maritime.

C'est en mars 1984, qu'il quitte le secrétariat général de l'Union locale après neuf mandats, où il connut, entre autres, les grandes grèves de 1967 pour la sécurité sociale, - de Mai/Juin 1968 - de l'arrêt du Paquebot France en 1974 -. Partisan d'une décentralisation de la Cgt locale, Henri participe en 1970 à la création de l'Union Locale Cgt d'Harfleur-Tancarville. Il se consacrera également à la réhabilitation et à l'agrandissement de "Franklin", la Maison des Syndicats rénovée et inaugurée en janvier 1978. Jacques Defortescu sera alors le nouveau secrétaire général de l'Union, en 1984.

En 1947 à 20 ans, Henri a adhéré au Parti communiste dont il deviendra membre du Comité Fédéral de Seins-Inférieure. Il participe à la vie communale locale. Il est conseiller municipal de 1965 à 1983 dans les municipalités de gauche conduites par les maires communistes René Cance, André Duroméa,

A la retraite, Henri poursuit son action militante comme Président de l'Association havraise France - RDA, dont son épouse Germaine assure le secrétariat.

Henri est décédé le 29 janvier 1994. Un hommage lui est rendu le mercredi 2 février au siège de l'Union Locale, à Franklin. (voir article de presse « Havre-Libre » du 30 janvier et notes personnelles de sa fille Mme Nadine Lorcher.)

Jean COTTIN

Né le 29 avril 1910 à Pommerit-le-Vicomte (Côtes-d'Armor). Ordonné prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, en juillet 1934, il assume la fonction de professeur de Mathématiques au collège de Guingamp. animateur de groupes de jeunes d'Action Catholique et d'enseignants du secteur public. Il collabore au mouvement des chrétiens progressistes qui en 1939 - 1950, se posent des questions nouvelles : le dialogue chrétiens-marxistes, la Foi et l'engagement, la classe ouvrière et le combat syndical.

Son orientation se précise. En septembre 1952, il arrive au Havre avec Joseph Lafontaine et Joseph Aulnet, pour devenir Prêtre-ouvrier trouver du travail et partager la vie militante.

Il est employé comme manœuvre chez Migraine, scierie et commerce du Bois. En janvier 1953, il est embauché comme aide-opérateur à la CFR (Cie Française de Raffinage). Il adhère à la Cgt, est élu délégué du personnel puis membre du Comité d'entreprise.

En août 1955, participant à la grève avec occupation de la Raffinerie, il est repéré comme meneur et comme son camarade Henri Batard est victime de la répression patronale. Il fait partie de la charrette des 12 licenciés dont 8 délégués.

Embauché en 1956, à l'usine Multiplex, comme O.S. aux Presses, il sera élu délégué du personnel, membre du Comité d'établissement dont il devient le secrétaire jusqu'à la liquidation de l'entreprise en 1967,

Militant de Tourisme et Travail, il participe à la création de la Maison de Vacances et de Loisirs de Clécy, créé par une coordination de comités d'entreprise locaux. Au nom de la S.C.I. (société civile immobilière) il signera le Bail de cession de gestion des installations à Tourisme et travail.

En août 1968, il retrouve du travail, comme OP2, puis agent technique au Centre de recherche de l'usine d'affinage du Nickel. A la fermeture du Centre en 1972, il opte pour la Pré-retraite.

En 1986, il rejoint sa famille en Bretagne. Il décède le 25 novembre 1997. Ses obsèques sont célébrées le 28 novembre, à Pommerit. Ses amis du syndicat, de Tourisme Loisirs Culture, vont lui rendre hommage. Jean Marie Huret et Marius Bastide vont apporter leurs souvenirs, et témoignages.

Sources:

Interview de Marcel Auray par François Auvray

Archives de Jean Cottin recueillies par Marius Bastide.

Documents divers réunis par l'auteur.

Coupures de presse (1966-1967).

Pour les biographies, article dans *Le Havre Libre* le 4 février 2002, le 30 janvier 1994, décembre 1997.

Une papeterie dans la région rouennaise

Papeterie Aubry : quand une multinationale arrive !

Par Serge Laloyer

Le port de Rouen, sa situation géographique à 100 kilomètres à l'intérieur des terres, sa place au centre d'une grande zone économique favorise dès le début du 20^{ème} siècle l'implantation d'industries de fabrication et de transformation du papier.

La proximité du fleuve permet le déchargement du bois nécessaire à la fabrication, bois venant des pays du nord de l'Europe ou du Canada.

Certaines de ces usines, au nombre de quatre : Chapelle d'Arblay à St Etienne du Rouvray et à Grand Couronne, Papeterie de Navarre et papeterie d'Aubry, trouvent leur matière première dans l'importation de pâte à papier ou dans le recyclage des vieux papiers ou des produits textiles (chiffons).

Les fabrications sont diverses : le papier journal et le papier pour les magazines, le carton d'emballage, la fabrication et la transformation et le conditionnement des papiers à usage domestique.

Dans les années 1960-1970, ces industries emploient en emplois directs et indirects plus de 6 000 salariés dans l'agglomération rouennaise.

Les luttes menées par les travailleurs et les populations concernées ont permis de maintenir en activité deux usines Chapelle d'Arblay (Fil rouge n° 16 – été

2003) et une usine de fabrication de papier à usage domestique Sopalin à Saint Etienne du Rouvray.

Nous relaterons dans cet article l'histoire et les luttes menées par les salariés de la papeterie Mölnlycke, anciennement papeterie Aubry.

En 1907 Armand Aubry, fabricant de papier en Savoie, va s'implanter à Croisset au bord de la Seine. La raison de son implantation est la facilité que lui procure le port de Rouen pour recevoir du bois en provenance des pays nordiques.

Jusqu'en 1932, Aubry produit du papier journal dans cette usine installée entre le fleuve et la falaise à proximité de l'ancienne propriété de Gustave Flaubert.

La production du papier journal est abandonnée au profit des papeteries de la rive gauche de Rouen et la production est axée sur le papier d'emballage et le cartonnage.

En 1939, la papeterie Aubry produit 2000 tonnes de papier bulle-corde, Kraft pour sacs, Kraft pour couverture de caisses en carton ondulé; 3 millions de sacs à ciment; 100 tonnes de papier toilette façonné.

Elle subit deux bombardements les 25 août 1943 et 1er août 1944. Mais les dommages sont peu importants, si bien qu'en 1947, les trois machines à papier peuvent assurer sans problème leur production de 1939.

Dans les années 1960-1970 cette usine emploie près de 1 000 salariés qui participent à de nombreuses luttes pour imposer la modernisation des moyens de production et pour maintenir l'emploi.

Un premier succès en 1971: une nouvelle machine capable de produire 80 tonnes/jour de papier est installée. La production va couvrir trois secteurs d'activité : le carton ondulé, le sac Kraft et les papiers à usage domestique qui vont connaître un formidable

Papeterie Aubry, à Croisset, en 1947 — La revue de Rouen, juin 1947, 1ère année N°2



développement de consommation, mais Aubry est contraint au regroupement avec plus puissant : la Cellulose du Pin filiale de St Gobain.

Comment une multinationale tue une usine en pleine forme.

En 1980 la papeterie est rachetée par la société suédoise Mölnlycke. Seule la fabrication de ouate de cellulose est maintenue, cela se traduit par des licenciements.

Les travailleurs, le syndicat Cgt vont mener une longue action pour obtenir des investissements et la modernisation des équipements et des embauches.

Leurs efforts finissent par payer puisqu'en 1993, la décision est prise de transformer l'entreprise et de reconstruire la machine à papier et toutes les infrastructures, les bâtiments et une unité de transformation du papier.

En 1995 le projet prend forme avec 150 millions de francs d'investissements sur le site pour en faire la principale unité de production. La machine à papier est remplacée par une unité ultra moderne. Les capacités de production et de transformation sont doublées. Les aides régionales, nationales et européennes (5 millions de francs) permettent à la société d'assurer au moindre coût la formation des salariés qui assurent le fonctionnement des nouvelles installations.

Cette modernisation va permettre de fournir 600 tonnes de papier chaque semaine soit 35 000 tonnes par an.

Le groupe Mölnlycke est devenu le premier producteur européen des produits de papier jetable. Son nom est devenu « SCA Hygien Paper » à la suite d'une fusion, dispose de 18 bureaux en Europe et 5 sites en France.

En 1998 rien ne va plus. A la sortie d'une réunion du comité central d'entreprise, le 19 février 1998, les élus Cgt déclarent « la direction aurait l'intention de vendre le site de Croisset à n'importe quel industriel et de rapatrier dans son unité de l'Orne les salariés de Croisset ainsi que la machine à papier acquise en 1995 ».

La direction reste prudente sur ses intentions à une question de la presse, le Directeur général du groupe se contente de dire qu'aucune décision n'a été prise.

En haut à droite, une publicité datant de 1947 qui présente une vue de l'usine de Croisset — La revue de Rouen, juin 1947, 1ère année N°2

En bas : manifestation en 1998 des salariés accompagnés d'élus locaux devant les bâtiments de leur usine — Collection privée



La bataille pour l'emploi va s'engager.

Le journal Ouest France du 8 avril 1998 déclare « une usine meurt en pleine forme, comment le leader européen reconnu pour ses performances peut-elle fermer ? Par la volonté d'un groupe de réduire ses implantations ».

En plus de Croisset, l'usine de Pontchateau en Loire Atlantique qui emploie 225 salariés est menacée de fermeture.

Dans une déclaration adressée au Maire de Canteleu, le syndicat rappelle les raisons évoquées par les patrons : « l'usine de Croisset n'a pas une capacité de production de 10 000 tonnes par an, impossibilité d'agrandir le site, plusieurs sites en Angleterre et en Suède sont menacés ».





Manifestation dans les rues de Canteleu, en 1998 — Collection privée

Dans le même temps la société prend la décision d'acheter des usines en Hongrie, Singapour, Tchécoslovaquie et en Espagne.

Pas d'état d'âme pour les actionnaires, la course au profit, au gigantisme et à la délocalisation vers des pays où la main d'œuvre est moins chère est la règle. D'autant que dans les anciens pays socialistes de l'Est de l'Europe, les usines d'Etat récemment privatisées sont en faillite. Un énorme parc industriel avec sa main d'œuvre qualifiée est à vendre pour une bouchée de pain. Des plus-value extra sont à faire, sources de futurs gros profits, à ne pas surtout pas laisser aux concurrents.

Une longue bataille va s'engager pour les travailleurs.

Le **3 mars 1998**, l'usine est en grève, les salariés se rendent à Linselles dans le Nord où se tient la réunion du CCE, ils sont rejoints par ceux de Pontchâteau pour manifester.

Au cours de cette réunion, les élus du personnel apprennent du Directeur général que 700 emplois sur les 2 100 employés dans les usines françaises vont disparaître. Le chiffre d'affaire du groupe pour l'année écoulée est de 8,2 milliards de francs et les bénéfices de 1,7 milliards de francs.

Le **7 avril 1998**, le site de Croisset va connaître une chaude journée. Le débrayage à lieu à midi, avant la tenue d'une réunion du CE. La direction confirme la fermeture et qu'elle recherche un repreneur. Dans la cour de l'usine, 175 mannequins sont accrochés aux grilles, le sol est jonché de papier blanc. Un journaliste écrira « un paysage lunaire avec ses formes humaines carton-

nées qui pendaient aux potences comme des condamnés à mort ».

La lutte va se poursuivre, arrêts de travail, manifestations, démarche au Ministère de l'Industrie, table ronde à la préfecture.

La population s'associe à la lutte.

La volonté de sauver l'emploi et la papeterie va devenir aussi l'affaire de la population de Canteleu, localité où se trouve l'usine.

Un comité de soutien est fort de 400 personnalités, 8 000 signatures sont recueillies sur une pétition exigeant le maintien des emplois.

Le 15 février 1999 une adresse est transmise au Ministre de l'Industrie pour lui signaler que la multinationale propriétaire du site « *empêche la reprise par un autre papetier, en portant le prix de la reprise à 135 millions de Francs, prix prohibitif ne correspondant pas à la valeur réelle du site* ».

Cette multinationale crée les conditions pour empêcher la poursuite de la production de cette usine en exigeant d'un éventuel repreneur italien concurrent du groupe un prix de vente des installations prohibitif. Ceci pour des installations qui avaient profité d'aides publiques et qu'elle ne remboursera pas. Des machines sont démontées pour être réimplantées sur d'autres sites.

Dans une ville, Canteleu, fortement touchée par le chômage, les élus ne ménagent pas leurs aides aux travailleurs de la papeterie. Le Conseiller Général communiste du canton, le Maire et le Député socialiste se rendent en Allemagne pour rencontrer le Pdg du groupe. Celui-ci se contente de confirmer sa décision de se séparer de l'usine de Croisset et de laisser les 175 salariés sur le carreau.



Manifestation dans les rues de Canteleu, en 1998 — Collection privée

Pas de découragement, la lutte va continuer.

Les arrêts de travail, les manifestations vont continuer, le 16 mai et le 20 octobre 1998, les salariés invitent la population à visiter l'usine. Dans un tract diffusé aux habitants et dans Rouen, la Cgt déclare : « *En visitant notre usine, chacun pourra constater par lui-même l'outil performant et moderne, dont les salariés se sont dotés par leur lutte* »

C'est là que le mot entrepreneur s'associe avec prédateur : abandon de production, de moyens techniques performants, de salariés et de leur savoir-faire, affaiblissement des ressources d'une localité.

Le temps des négociations est venu.

La détermination dans la lutte des salariés, le soutien de la population, l'engagement des élus n'ont pas permis de sauver l'usine, ces installations et les emplois.

Le mois de mars 1999 va connaître l'ouverture de négociations pour les reclassements et les conditions de licenciements. Les délégués syndicaux obtiennent le départ en préretraite pour 15 salariés à partir de l'arrêt des activités le 31 mars 1999. Pour les 160 salariés restant, 35 restent dans l'usine pour assurer le démontage et diverses opérations liées à la fermeture du site. Une proposition est faite par la direction de 60 emplois dans d'autres sites situés dans le Nord ou en Avignon.

Pour les salariés qui acceptent cette mutation, les acquis des années d'ancienneté seront maintenus. Les frais occasionnés par la mutation, pour le logement sont compensés par une indemnisation de réinstallation de 30 000 Francs et les frais de déménagement sont remboursés. Une allocation logement de 1 600 Francs par mois est versée pendant 6 mois. En cas de vente de la résidence actuelle dans l'agglomération de Rouen ou d'achat d'une résidence dans la nouvelle localité, la société prend en charge les frais de vente ou d'achat dans la limite de 40 000 francs.

Pour les salariés licenciés, il est prévu une indemnité minimum de 21 000 francs à laquelle s'ajoute les majorations par année d'ancienneté allant de 1/8^{ème} à 1/4 de mois selon les années de présence dans l'usine.

Concernant les cadres, des emplois sont proposés sur d'autres sites de la société en Europe.

Concernant la mutuelle des salariés : la société verse au salarié licencié, sous la forme d'une indemnité complémentaire, l'équivalent de 3 ans de participation patronale à la mutuelle pour les salariés article 36 et cadres. Ceux-ci bénéficient par ailleurs du maintien gratuit de la mutuelle Dujardin pendant un an du fait



Rassemblement d'élus pour soutenir les salariés en 1998; on reconnaît Colette Privat, conseillère générale PCF, Bègles, maire PS de Canteleu et l'ensemble des conseillers municipaux socialistes et communistes de Canteleu — Collection privée

du licenciement économique sous réserve de pouvoir justifier auprès de la mutuelle de leur situation de demandeur d'emploi.

La société verse au salarié licencié, sous la forme d'une indemnité complémentaire, l'équivalent de 4 ans de participation patronale à la mutuelle pour les salariés des catégories Ouvriers et Employés. La couverture mutuelle sera maintenue jusqu'au 31/12/1999, sachant que la participation du salarié sera prélevée pour les mois restant à courir entre la fin du préavis et le 31/12/1999.

Ces acquis sont loin de régler l'ensemble des problèmes de l'emploi, mais la lutte des travailleurs a permis d'obtenir des compensations et des mesures partielles de reclassement.

La puissance des actions, le soutien de la population, n'ont pas réussi à imposer à la multinationale le maintien de l'activité industrielle indispensable pour l'emploi et le potentiel économique régional et national.

Seule une volonté politique du gouvernement aurait pu faire triompher cette exigence économique.

La lutte pour l'emploi, contre les licenciements passe d'abord par l'exigence du maintien et de la modernisation des usines.

« *LUCIDES* », le lexique de l'Ihs-Cgt est paru.

Par Robert Privat

Les mots, écrits ou parlés, indispensables à toute communication, à tout échange, peuvent aussi être utilisés pour pervertir la réalité, créer des malentendus, élaborer des manipulations idéologiques. Ce notamment dans les conflits politiques, économiques, sociaux.

Ainsi, les patrons, le Medef, Sarkozy et son gouvernement, les nombreux médias diffuseurs de l'idéologie dominante, distillent une justification des idées libérales contemporaines.

Citons par exemple quelques mots et expressions tels que : archaïque, charges sociales, consensus, dialogue social, fracture sociale, gouvernance, libéralisme, mondialisation, partenaires sociaux, réforme, société civile, valeur travail, etc.

Depuis plusieurs années, des militantes et militants avaient souhaité que l'Ihs-Cgt procède à une étude d'un certain vocabulaire qui légitime insidieusement les idées du libéralisme actuel.

Appel exprimé et entendu lors des journées nationales d'études, en mai 2008 à Pleaux, rassemblant les IHS CGT départementaux, régionaux et professionnels. Puis dans la préparation du colloque « propagande, information, communication, 100 ans d'expérience de la Cgt, de 1895 à nos jours », en nombre 2009, réuni par l'Ihs-Cgt, décision fut prise de réaliser un lexique usuel critique de l'idéologie dominante économique et sociale (LUCIDES).

Cet ouvrage décortique 44 termes économiques et sociaux quant à leur origine historique, l'évolution de leur sens, leurs déviations jusqu'au néo-libéralisme du 21^{ème} siècle, destinées à justifier le régime capitaliste présenté comme indépasseable.

Son édition a été coordonnée par deux des animateurs de l'IHS-CGT : René Mouriaux et André Narritsens bien connus pour leur érudition et leur rigueur scienti-

fique. Eux-mêmes rédacteurs de plusieurs chapitres, ils se sont assurés le concours de treize autres éminents spécialistes de diverses disciplines (économistes, chercheurs, syndicalistes, professeurs des universités de Provence, de Paris, de Lille, de Picardie).

La remarquable qualité de ce lexique « LUCIDES » mériterait que nous en reproduisions de larges extraits. Mais la place nous manque, aussi nous bornerons nous à ne citer qu'un seul chapitre – parmi les plus courts !

Partenaires. Emprunté à l'anglais et d'origine anglo-normande, le vocable de « partenaire », parfois écrit « partner » en français aussi, apparaît en 1767 dans la Correspondance de Denis Diderot avec Sophie Vol-

land. De manière générale, il désigne toute forme de relation personnelle mais aussi, de façon spécifique, une association commerciale, ludique (jeu, danse, spectacle, sexuelle, sportive. Au pluriel, le vocable est utilisé pour désigner le patronat et les syndicats, interlocuteurs habituels des pouvoirs publics. La lexie, attestée dès 1968, se répand à partir de 1981.

La notion de partenaires sociaux a pris naissance puis s'est enracinée dans le vocabulaire de la négociation et de la politique contractuelle.

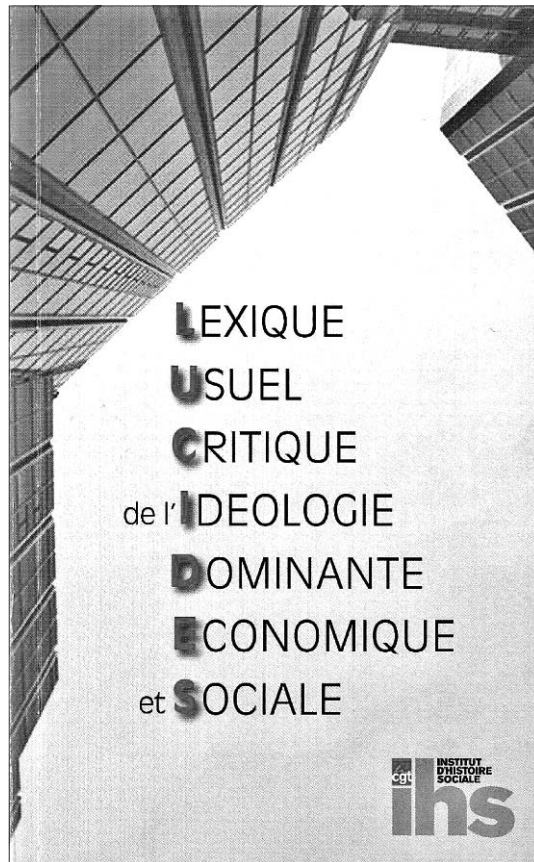
La Cftc et, dans une moindre mesure FO, ont importé la lexie d'origine patronale et gouvernementale dans le vocabulaire syndical, la Cftc en faisant même une de ses références préférées prenant sens dans son corpus idéologique de collaboration de classe.

La notion sous-entend en effet l'existence d'une égalité voire d'une connivence d'intérêts entre les employeurs et les représentants des salariés qu'administrerait, pour les concilier dans le sens de « l'intérêt général » l'Etat.

La lexie exprime une vision non conflictuelle des rapports sociaux et s'articule ce faisant aux logiques de consensus (voir ce mot).

Nous partageons totalement la conclusion de l'avant propos d'Elyane Bressol, Présidente de l'Ihs-Cgt national : « je formule l'espoir que ce lexique soit lu et qu'il soit, pour les militantes et militants, un outil précieux dans le décryptage des enjeux contemporains ».

Le lexique « LUCIDES » peut être commandé (10 euros, franco de port) à l'Ihs-Cgt, 263 rue de Paris – case 2 –, 93516 Montreuil Cedex.



Portraits de militants syndicaux de Seine-Maritime

Notre Institut Cgt d'Histoire Sociale de Seine-Maritime, fort de son expérience à travers le livre « Haute Normandie Pages d'Histoire Sociale » paru en coopération avec la Cgt de Normandie, conscient que de nombreux militants syndicaux auraient pu figurer dans ce livre, a décidé de poursuivre cette publication en reprenant dans les parutions de notre revue d'autres portraits de ceux qui ont participé à la construction et au développement de la Cgt en Seine-Maritime. Aujourd'hui nous avons rencontré Hubert Guilbert.

Hubert Guilbert

Par Jacques Defortescu

1998: retraite, Secrétaire général d'Indécosa Cgt 76.

Adhérent du Syndicat des cadres Cgt de la Cram dès 1970, Hubert Guilbert mène à la fois une vie de militant syndical actif et une carrière de Contrôleur de la Sécurité Sociale au service prévention de la Cram. Avec Fernand LEEblond, Yvon Nédelec, Maurice Landormi, Gilbert Modestine, Francis Chambrelan notamment, il a une vie syndicale doublement bien remplie entièrement tournée vers la défense de la sécurité au travail.

Poursuivant son activité en retraite, il est aujourd'hui un militant actif d'Indécosa Cgt, l'organisation de défense des consommateurs de la gt

Scènes de vie :

19 novembre 1938 : naissance à Moulineaux

1962: rentre chez Bull comme Electro- mécanicien/radio - électricien

1967: rentre chez JJ Carnaud et adhère à la Cfdt,,

1970: adhère à la Cgt à la Cram,

1981: est élu à la Commission Exécutive de l'Union départementale Cgt de Seine-Maritime.

De chez Bull à la Cram.

Après une formation de radio- électro - mécanicien, Hubert Guilbert rentre chez Bull, à Rouen en 1962. C'est l'époque des cartes perforées.

En décembre 1966 c'est un premier licenciement, dans un licenciement collectif. Déjà à l'époque il a de nombreux contacts avec la Cram, puisqu'en tant qu' « inspecteur ville » pour Bull, il se rend fréquemment dans la Caisse Régionale d' Assurance Maladie. C'est ce qui l'amènera très naturellement à déposer sa candidature comme « contrôleur de sécurité »

Après un bref passage chez Olympia comme vendeur de machines à écrire et à calculer, en 1967, il rentre pour quelques mois chez J.J. Carnaud à Grand-Quevilly, toute nouvelle entreprise qui s'implante à Grand- Quevilly. Il y prend un premier mandat syndical à la Cfdt, et est élu au Comité d'entreprise. En 1968, il réussit le concours à la Cram de Normandie et intègre l'établissement pendant l'occupation et les grèves de 68.

C'est le début d'une longue activité syndicale, marquée notamment en 1995 par une grande grève qui durera à la Cram du 23 mars au 29 juin.

Cette grève étant motivée par l'augmentation des rémunérations, l'amélioration des conditions de travail, mais aussi et peut- être surtout par des relations sociales très difficiles avec la direction (voir plus loin)

« Une vie professionnelle en accord avec mes engagements ».

C'est ce qui caractérise Hubert. Militant chrétien, Hubert apporte beaucoup d'attention aux hommes, à leurs conditions de vie et de travail, aux questions de sécurité au travail. Aussi pour lui, sa grande chance est d'avoir pu conjuguer « Une vie professionnelle en accord avec mes engagements », une vie professionnelle dans l'intérêt de l'homme en veillant à l'équilibre familial.

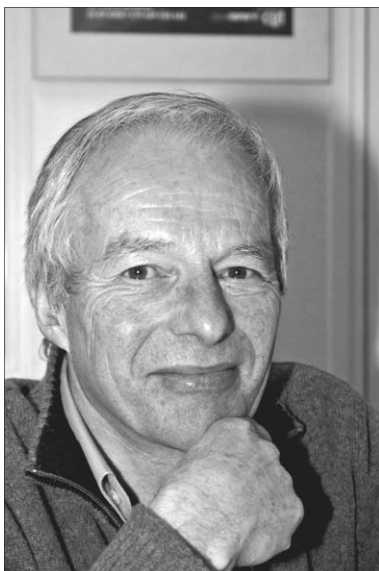
Et puis Hubert peut aussi mettre ses convictions syndicales en application. Quand un patron n'accepte pas, comme celui de la Shell, son intervention, il dresse un Procès verbal. Cette direction est ensuite convoquée et entendue par la direction de la Cram Tout cela pour défendre les intérêts et la sécurité des salariés.

Ce sentiment de David contre Goliath, lui le petit contrôleur de la Cram qui fait toucher terre aux patrons d'une multinationale, s'accompagne pour Hubert de la défense des injustices.

Cette défense des petits, des faibles, il l'a attrapé à l'Action Catholique Ouvrière et avec les « fils de la charité » à Grand-Quevilly. Il mène des combats avec ces prêtres qui donnent beaucoup « au monde ouvrier » comme il se plaît à dire. Jean-Marie Héricher aumônier de la Mission Ouvrière et Bernard Deshouillères, figure de l'église de Grand-Quevilly le marqueront profondément.

D'autant qu'avant de militer, avant de devenir un « contrôleur Cram » Hubert est timide, jamais il n'aurait pris la parole en public nous confie-t-il.

Son activité professionnelle et syndicale vont alors lui permettre de lui donner confiance en lui. De prendre





En contrôle chez Baroclem (photo Travail & Sécurité – Michel Champailier)

conscience de l'exploitation humaine et du besoin de respect et de dignité des hommes et des ouvriers en particulier.

Il rencontre aussi dans la Cgt des hommes au caractère bien trempé comme Fernand Leblond, alors secrétaire général du syndicat Cgt des cadres de la Cram, mais aussi, Roger Tacouen, prêtre ouvrier à Renault Cléon.

Un élément important qui a beaucoup marqué sa vie : la construction du Pont de Brotonne. Avec Maurice Landormi, autre contrôleur de la Cram, ils sont chargés du contrôle des conditions de sécurité sur ce grand chantier, pour lequel ils sont fiers de ne compter aucun accident mortel.

Il se souvient encore, dans le cadre des suivis des CHS-CT des interventions difficiles auprès de la Direction du Cete.

Mais aussi, l'action syndicale

C'est avec beaucoup d'aménité qu'Hubert nous confie les grands conflits qui ont marqué sa vie syndicale, notamment celui des années 1980 qui a opposé son syndicat des cadres Cgt de la Cram, à une direction particulièrement réactionnaire, qui voulait décapiter le syndicat en licenciant un ingénieur et deux contrôleurs. Les réunions de service que la direction avaient décidé de supprimer pour l'ensemble des collègues de Normandie du service prévention sont remplacées par des réunions syndicales. Echec total pour la Direction ! Il y a aussi le conflit de mars à juin 1995, où après plusieurs mois d'action, les salariés obtiennent gain de cause.

Autre exemple de satisfaction de l'activité militante liée à l'activité professionnelle, la formation des membres des CHS pour laquelle il s'est engagé.

Hubert, a une formation d'électro mécanicien, (à la différence des Inspecteurs du travail qui ont des formations juridiques) les Contrôleurs

de la Cram sont surtout des techniciens professionnels. Une fois embauché, il fait des stages de l'INRS sur une période de six mois en alternance, afin d'acquérir les bases pédagogiques et juridiques pour former les salariés dans les entreprises à la sécurité au travail. Chaque contrôleur étant polyvalent, cette expérience marquera beaucoup Hubert par son enrichissement individuel au service du collectif, par le respect des hommes qu'il a côtoyé.

Quelquefois ce fut plus difficile qu'à d'autres moments ajoute-t-il.

Son engagement syndical, ses convictions, l'amènent à un moment donné à adhérer au Parti Socialiste. Après 1981 et l'élection de François Mitterrand, Hubert est souvent en débat avec ses camarades dirigeants du syndicat, notamment lors du premier gouvernement Fabius.

Mais il sait dépasser les contradictions. Et personne ne tiendra rigueur à personne des éventuels désaccords à certain moment, bien au contraire. Pour Hubert, la diversité des points de vue est une richesse et ne doit pas conduire à la conflictualité entre camarades. L'essentiel doit primer sur l'accessoire. Hubert pense que plus les salariés sont nombreux et unis, mieux ils résistent aux attaques du patronat et du capital financier. Qui plus est, il pense que le syndicalisme est le seul véritable outil pour l'action, pour plus de réflexion et de relativité, pour plus de justice et d'équité.

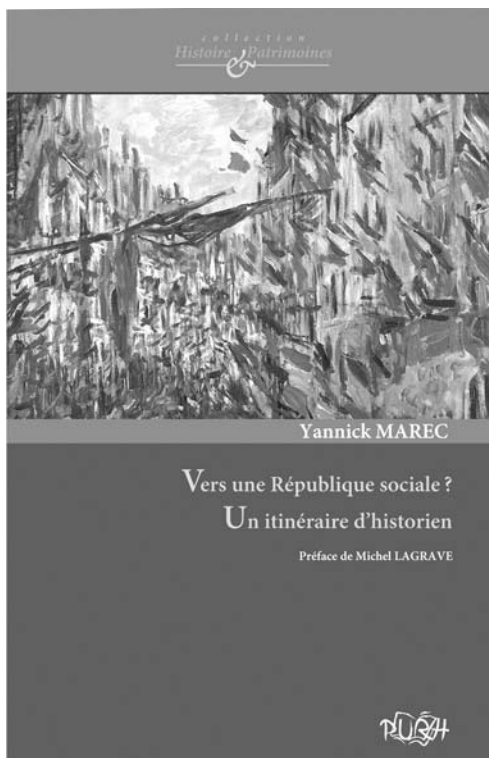
Aujourd'hui en retraite, Hubert poursuit son combat au sein de l'association de défense des consommateurs de la cgt : Indécosa. C'est pour lui un engagement normal qui va de soit. Tous les salariés sont consommateurs et militer à Indécosa c'est rester un acteur de la vie sociale de la vie citoyenne.

congrès de l' UD au Havre 15 au 17 avril 1987 (3^{ème} au 1^{er} plan, après Nicole Defortescu et Pierre Leblie) Photo Lionel Veret



Notes de lecture

Culture politique, patrimoine et protection sociale aux XIX^e et XX^e siècles.



L'ouvrage de Yannick Marec, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Rouen et vice-président du Comité d'histoire de la Sécurité Sociale est préfacé par Michel Lagrave, Conseiller honoraire à la Cour des comptes.

Ce dernier souligne que l'ouvrage témoigne d'une recherche poursuivie pendant plus de trente ans, jalonnée par plusieurs ouvrages. Le livre rassemble dans quatre parties, une vingtaine d'études s'étalant sur deux siècles.

Il intéressera tous ceux qui s'intéressent à l'histoire sociale, non seulement de la région rouennaise, mais nationale. L'auteur nous donne les jalons de son parcours. Pour lui, « la *Grande Révolution* demeure, assurément, en dépit des controverses qu'elle peut encore susciter, un événement fondateur de notre contemporanéité nationale ». Il rappelle que Jaurès voyait dans la République sociale un prolongement logique aux revendications révolutionnaires, par le passage de la démocratie politique à la démocratie sociale.

Dans la première partie : *Les Mesures et les Hommes*, après avoir noté que les anciennes mesures avaient leurs logiques (économiques et sociales) il traite de la difficile introduction du système métrique et des nouvelles normes qui se sont heureusement développées par le biais de l'octroi et de l'esprit statistique.

La séquence suivante *Culture et politique* traite de l'engagement individuel, des auteurs et de leurs personnalités. Citons Maurice Lachâtre (éditeur de Marx,...), Maupassant, Flaubert, le constituant Thouret.

La troisième partie est consacrée aux *Acteurs de la protection sociale* : Frères-maçons, médecins, philanthropes, députés républicains sociaux, le pasteur Wilfred Monod.

La dernière porte sur *l'Histoire et le patrimoine de la protection sociale* ; la question de l'abandon des nouveau-nés du "tour" à "l'accouchement sous X" (1800-1945), des hôpitaux de Rouen au temps de Charles Nicolle (1870-1940). Une comparaison entre Paris, Rouen et Le Havre au XIX^e siècle sur les politiques d'assistance publique est très éclairante par ses prolongements d'actualité.

Yannick Marec termine son ouvrage en traitant de l'apport des Comités d'histoire de la Sécurité sociale, du local à l'international. Et il incite les chercheurs à une relecture du modèle social républicain de la fin du XIX^e siècle, entre libéralisme et interventionnisme social.

La lecture conseillée de ce livre permet de relier les traces du passé aux questions d'actualité.

Pierre Largesse

Les dynasties normandes

De Jean-Pierre Chaline, historien, professeur à la Sorbonne. Chez Perrin, 2009. 1 vol. 536 pages, et 8 pages couleur, 25 €.

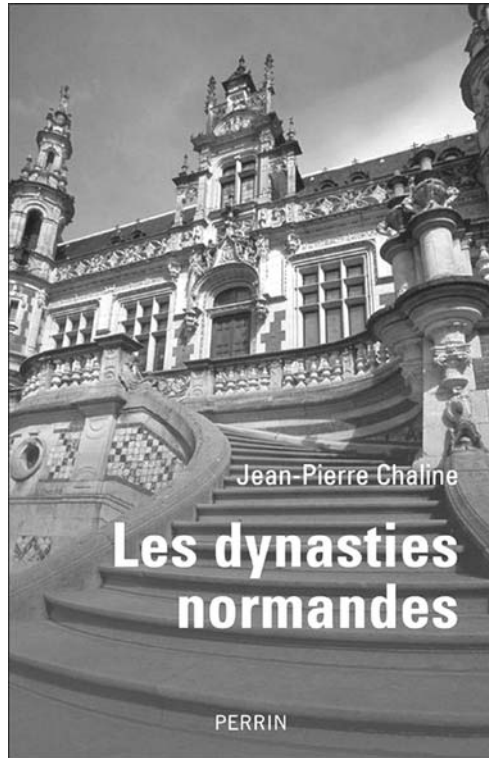
Le dernier ouvrage de Jean-Pierre Chaline, longtemps professeur à l'Université de Rouen, aujourd'hui à la Sorbonne, animateur-directeur de nombreuses associations et revues rouennaises, est consacré aux patrons normands. Il inscrit ce nouvel ouvrage dans (nous citons la prière d'insérer) "ses nombreuses études à travers l'histoire des élites ... des flamboyantes dynasties économiques, ... des spectaculaires lignées, ...".

L'auteur offre donc un panorama des dynasties d'entrepreneurs des deux régions normandes, avec un large part consacrée à la Seine-Maritime (autrefois Seine-Inférieure) ; son choix est amplement justifié par le poids économique industriel de ce territoire de la Basse Seine, avant même la création de l'entité administrative par la Révolution.

Marchands du Moyen-âge et de la Renaissance, négociants et banquiers du XVII^e siècle, grands armateurs havrais du commerce colonial et lignées du textile (drapiers de la laine et indienneurs) y occupent une large place ; l'écheveau complexe de leurs relations avec les autres familles y est analysé. Les derniers chapitres sont consacrés à l'étude des modes de vie, de la mémoire familiale et de l'image qu'ont voulu laisser "ces grandes dynasties". Pour donner une idée du champ biographi-

que couvert par l’auteur, ses étudiants et ses doctorants, il suffit de noter que l’index des noms (qui comprend une partie seulement de ceux ayant écrit sur le patronat normand) remplit 18 pages et comporte plus de 1 500 entrées.

L’auteur définit (p. 89) les limites de son orientation



« soucieuse avant tout des lignées patronales qui émergent dans ce contexte et dans ce milieu ». De ce strict point de vue, l’ouvrage (d’une lecture agréable) sera utile aux futurs chercheurs, pour mieux connaître la généalogie de ces « bourgeois conquérants », le devenir de leur entreprise - et celui de leurs héritiers. Cette prosopographie nouvelle sera précieuse, puisqu’elle est construite à partir de sources, parfois originales.

Par le choix de la problématique, on ne trouvera pas dans ce livre une étude poussée sur le contexte économique et moins encore sur les rapports sociaux. D’où vient la fortune patronale ? L’auteur nous décrit les propriétés urbaines ou cite l’acquisition de châteaux et de propriétés foncières. Cela aurait-il été possible sans l’inégalité sociale ? Sans le détournement d’une partie du salaire ouvrier ? D’où vient, et par qui fut établie la domination politique, judiciaire, pénale, consulaire, idéologique de ces bourgeois ?

Certes, l’auteur cite, au détour d’une page, les révoltes ouvrières de 1789 à 1848, sans trop s’appesantir sur leur motif ; certes il fait état des déclarations d’un Victor Grandin ou d’un Jean-Baptiste Curmer se glorifiant en mai 48 que : « *Les Rouennais ont donné le premier exemple aux autres cités européennes de la résistance à la révolte contre les lois et du renversement des barricades par le canon* » (p. 429). Il y eut en effet des dizaines de morts. Mais c’est pour consacrer aussitôt plus de dix pages (pp. 426 à 437) à l’exposé des réalisations (ou des

projets pieux) du paternalisme de tel ou tel patron, en définitive minoritaire dans son groupe social. J.-P. Chaline n’oublie pas de citer non plus la dénonciation par le (prince)-archevêque de Rouen du sort des enfants « *tués par le travail* ».

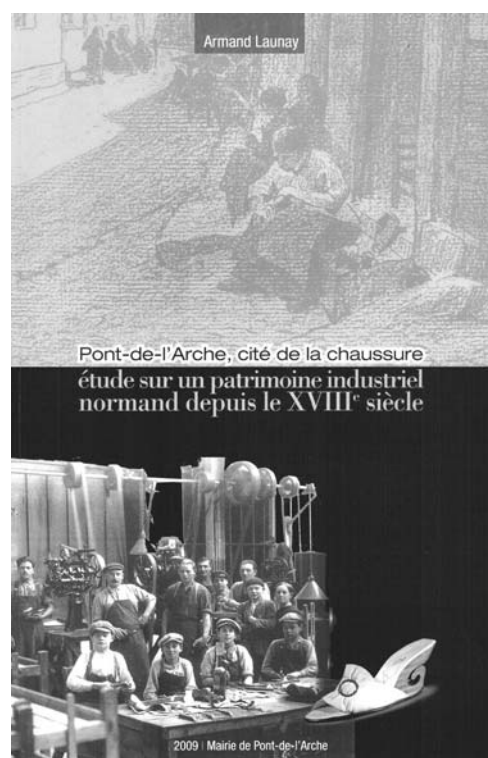
Cependant, le lecteur cherche en vain ne serait-ce que l’évocation des luttes opiniâtres des dynasties normandes contre toute législation du travail avant le vote de la loi, puis contre son application effective, après. Ce sont là des réalisations et des faits concrets pourtant.

Malgré ces réserves, malgré une bibliographie sélective et limitée, le lecteur trouvera dans ce livre de précieuses indications sur les individus, sur leur « poids » financier dans l’industrie, le commerce ou la banque et sur les réseaux de relations familiales, sociales et politiques qu’ils ont constitués. C’est pourquoi en définitive, ne serait-ce que pour en débattre, nous estimons que cet ouvrage doit être lu.

Pierre Largesse

Une belle étude sur l’Histoire de Pont-de-L’arche

Grâce à la municipalité de Pont-de-L’arche, l’historien et sociologue Armand Launay vient d’éditer une étude sur le patrimoine industriel de cette cité de la chaussure. C’est un bel ouvrage, à la riche iconographie, artistiquement mis en page par Yvon Ronnel (Libre-Equerre). L’auteur qui a commencé ses recherches il y a sept ans, a rencontré de nombreuses familles qui lui ont ouvert leur album de photographies et communiqué bien des souvenirs.



Débordant sans complexe la frontière départementale, nous le signalons à l'attention des lecteurs du *Fil Rouge* puisque la cité, au pont célèbre, attirait des habitants de notre territoire. De plus, c'est la démarche de l'historien qui nous agré, tellement elle est proche de la nôtre. Expliquons-nous là-dessus.

Armand Launay commence par l'analyse économique : il rappelle la tradition artisanale de la ville avec ses corbonniers fabricants de chaussons. Puis il décrit l'évolution de l'industrie dont les usines sont équipées de machines à transformer le cuir, grâce aux moteurs mus par la vapeur puis par l'électricité. Il décrit la technologie de la fabrication des chaussons à lisière et des chaussures. Ensuite vient le portrait des hommes : les patrons des grandes entreprises (Ouin, Prieur, Morel, Nion, Labelle, et autres). Les célèbres chaussures *Marco* y étaient fabriquées. L'auteur souligne par des faits, par des dates, l'importance de la commercialisation et de la distribution face aux concurrences nationales et étrangères. Comme Paul Pion, président de la Chambre de commerce d'Elbeuf le disait il y a un siècle « Ce n'est pas tout que de produire, il faut vendre. »

Mais l'auteur n'oublie pas les salariés : près de la moitié de l'ouvrage est consacrée à la vie quotidienne des ouvriers et des ouvrières. L'historien de la société met en évidence; le travail des enfants ; le travail des femmes doublé des tâches familiales en rentrant à la maison ; la lente et difficile législation du travail . Armand Launay traite sur plusieurs pages (34 à 39) des grèves, de la répression subie par les militants de la CGT et nous livre (brièvement dans le cadre de cet ouvrage) la biographie d'un André Benet, d'un Robert Redon (père de notre ami Patrick) ou d'un Charles Michels, secrétaire de la Fédération des Cuirs et Peaux, député communiste (qui, sur la liste établie par Pucheu ministre de Pétain, sera fusillé à Chateaubriand le même jour que Guy Môquet).

Les dernières pages du livre sont consacrées au patrimoine industriel et architectural, avec un parallèle qui se passe de commentaires (grâce à une mise en page éclairante) sur les demeures patronales et les logements ouvriers.

Bref, partant de l'économie et des techniques, l'auteur a toujours en mémoire les hommes qui les ont animées, leurs différences de revenu et leurs rapports sociaux. Michel Croguennec dans son livre sur les *Chantiers de Normandie*, avait adopté la même démarche. Elle est trop rare chez certains historiens de l'industrie pour ne pas la signaler et l'apprécier.

Je vous recommande ce livre.

Pierre Largesse

100 ans de luttes... et même un peu plus

Est le 1^{er} ouvrage écrit par Odile Glinel, en son nom propre. Cette ancienne responsable du secteur social de la CGT, s'est consacrée à l'écriture, jusqu'ici, uniquement pour les autres, en écrivant des biographies de



contemporains. Pour traiter des luttes des femmes, elle s'inspire de ce mode d'écriture, en imaginant la vie de Claire-Marie, qui, à l'aube de ses 100 ans, retrace pour sa petite-fille sa vie de femme et de militante féministe.

Claire-Marie est née le 8 mars 1910, jour de l'instauration de la Journée des Femmes, lors de la 2^e Conférence de l'Internationale des femmes, sous l'impulsion de Clara Zetkin : tout un symbole et le fil rouge de cette chronique féministe qui s'étend sur plus de 2 siècles.

Ce livre fournit des références aux féministes célèbres, ainsi qu'à des dizaines d'autres restées plus ou moins anonymes. Divers courants du féminisme au 19^e siècle sont évoqués : associations « féminines » ou « féministes ». L'héroïne dresse un constat en demi-teinte, fait d'acquis progressifs et de reculs temporaires. Et le machisme n'est pas seulement l'apanage des forces réactionnaires !

L'intérêt de ce livre réside essentiellement dans deux éléments. premièrement son rapport à l'actualité sociale : Le 8 mars, journée internationale des femmes (et non de la femme, comme on l'entend de plus en plus !) est d'une brûlante actualité. « *Quand la situation se détériore, les premières à voir leur liberté de travailler réduites sont les femmes* ». Deuxièmement, le rapport luttes sociales/luttes féministes : Fait de complémentarité mais aussi d'ambiguïté, voire même parfois, de rejet.

Et le livre n'occulte pas la difficulté pour les femmes de militer dans les syndicats, les partis politiques, tant leurs modes d'organisation sont encore essentiellement ... masculins ! « *les femmes se démarquent ainsi d'un fonctionnement syndical traditionnel perçu comme un « repoussoir à engagement » mais surtout, elles amorcent une définition alternative du syndicalisme, une évolution des rapports entre les individualités et les organisations, et, non moins important, une évolution des rapports entre les sexes* »

Un livre qui n'a pas la prétention d'être un ouvrage d'historienne, un livre certes subjectif, mais un livre à mettre entre toutes les mains de femmes et d'hommes.

Nicole Defortescu

Hommage à

Michel Grandpierre, un homme de terrain

Par Serge Laloyer

Le 9 janvier 2009, Saint Etienne du Rouvray rendait un dernier hommage à son ancien Maire Michel Grandpierre décédé le 2 janvier 2009.

Le « Fil Rouge » tenait à s’associer à l’hommage de celui qui fut avant d’être un élu du peuple un militant syndical.

Il bénéficiait de la confiance des stéphanois pendant plus d’une trentaine d’années, de Conseiller Municipal en 1965, puis Maire en 1973, Conseiller Général et Député de Seine Maritime.

Dans son allocution, Roland Leroy devait le qualifier de « *Maire de terrain* ».

Le terrain, il le connaissait lui qui en 1947 entrait comme apprenti aux ateliers de la SNCF de Sotteville, il y apprend le métier de tapissier pour fabriquer et réparer les banquettes des wagons de voyageurs.

Dès 1952 il devient militant de la Cgt et sera élu du syndicat des cheminots de Sotteville.

Forgé dans ce haut lieu des luttes syndicales et politiques que sont les ateliers de Budicum et Quatre Mares de la SNCF.

Tout naturellement il mettra son énergie, ses convictions, son dévouement au service de cette cité ouvrière.

Michel Grandpierre, avec Roland Leroy fin des années 1960.



Michel Grandpierre, avec des militants associatifs de Saint-Etienne du Rouvray, en 1973.

re, ce qui fera dire à Hubert Wulfranc, son successeur au poste de maire, « *l’homme et la ville ont vécu une véritable passion* ».

Il n’aura de cesse, avec son Conseil Municipal, d’assurer le développement de cette ville de 35 000 habitants et de répondre à leurs besoins.

Aujourd’hui, Saint Etienne du Rouvray a trouvé sa place dans l’agglomération de Rouen, c’est devenu une référence pour ses sites et activités culturelles, ses équipements sportifs, le logement, les transports notamment avec la continuité du métro là où vivent les familles ouvrières.

L’engagement du Conseil Municipal, de la population a été déterminant en 1983 dans la lutte menée par les travailleurs de Chapelle-Darblay pour sauver les emplois et les installations industrielles. Il en fut de même quelques années plus tard pour l’usine Sopalin.

D’autres réalisations portent la marque de cet engagement : la réalisation du Technopole au Madrillet, avec sa faculté, ses entreprises, la zone Multimodale de transport et industrielle des bords de Seine.

Michel Grandpierre fut un de ces maires préoccupé en permanence par l’amélioration des conditions de vie de toute la population et de faire de la Cité un lieu où il fait bon vivre, ce qui n’est pas si simple dans un régime politique qui n’a pas pour volonté de satisfaire les besoins de tout le peuple.

Mais, comme le rappelle Roland Leroy dans son allocution, Michel Grandpierre avait des convictions solidement établies. Toute sa vie, tant avec ses compagnons qu’avec les stéphanois, il les mettra en œuvre.

Pour recevoir les prochains « *Fil rouge* », réglez votre abonnement ou votre cotisation 2010, SVP !
Rayez la mention inutile

Abonnement ou adhésion individuelle pour 2010:

Nom: Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

☐ Adhésion simple ou Abonnement au *fil rouge* 16 €
(sans abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale**)

☐ Adhésion ou Abonnement 29 €
(avec abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale**)

☐ Abonnement dans le cadre d'une adhésion d'un groupe-
ment, d'un syndicat, ou d'une association, avec un envoi uni-
que de plus de 10 exemplaires : **8 € par numéro**
(Une seule adresse de livraison).

Versement: 8€ X _____ (nombre) = _____ €

Adhésion groupement ou association pour 2010

☐ **Syndicat, UL ou association loi 1901 : 50 €**
(Avec 4 exemplaires du *fil rouge*)

Comité d'Entreprise (ou similaire):
(avec l'abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale**)

☐ moins de 500 salariés: **80 €**

☐ plus de 500 salariés: **160 €**
(Avec 4 exemplaires du *fil rouge*)

Nom ou intitulé:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Date de paiement :

Adresser le Chèque à : **"Institut CGT d'histoire sociale de Seine Maritime"**, maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux 76108
Rouen Cedex (ou utiliser l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

"Les Cahiers d'Histoire Sociale" sont la revue nationale de l'Institut CGT d'Histoire Sociale. C'est une revue de 24 pages .

Autorisation de prélèvement:

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvements ordonné par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'éta-
blissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte:

Nom: Prénom:

Adresse: Code postal: Ville:

Désignation du compte à débiter:

ÉTABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLÉ RIP
---------------	---------	-----------	---------

Créancier: Institut CGT d'Histoire Sociale 26 Avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen CEDEX
Numéro Émetteur : 522992

Établissement teneur du compte: Nom:

Adresse:

Code Postal : Ville:

Signature:

Ne pas oublier de joindre un RIB

L'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Seine Maritime

a été créé à l'initiative de l'Union Départementale C.G.T. et des Unions Locales du département.

Il s'agit d'une association régie par la loi 1901. Les statuts ont été déposés le 13 décembre 1996, et un avis a été publié au Journal Officiel le 25 décembre de la même année. L'Institut fonctionne comme toutes les associa-
tions loi 1901.

Extrait des statuts:

"Article 3: L'Institut se fixe comme missions :

*-Le collectage, la sauvegarde et le traitement d'informations et de docu-
ments de toute nature, se rattachant à l'histoire sociale de la Seine Mariti-
me, et plus particulièrement à l'histoire du syndicalisme et à leur exploita-
tion à des fins de formation et de recherche historique.*

*-La mise en oeuvre d'études, de recherches et de larges confrontations
dans les domaines de son champ d'investigation.*

*-La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux,
des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations intéressées à l'his-*

toire sociale. "

Une Assemblée générale extraordinaire de l'association s'est tenue à Rouen le 21 avril 2010.

Elle a élu un Conseil d'administration composé de:

Président :	Gilles Pichavant
Vice-président:	Pierre Largesse,
Vice-président:	Albert Perrot,
Vice-président:	Robert Privat,
Secrétaire:	Jean-Paul Nicolas,
Secrétaire adjoint & archiviste:	Guy Décamps,
Trésorier & Délégué général :	Jacques Defortescu,
Trésorier adjoint:	Jean-Jacques Lefebvre,

Font aussi partie du Conseil d'administration: François Auvray, Marius Bastide, Luc Bourlet, Michel Croguennec, Arnaud Derotte, Régis Gasse, Serge Laloyer, Marcel Letessier, David Lottin, Germain Narzis, Daniel Verger et Guy Würcker.

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine Maritime publie plusieurs fois par an cette revue, "le Fil rouge", à destination de ses adhérents.

Conférences « pour saluer Jaurès ».



Notre institut s'est engagé, sur une proposition de Pierre Largesse, dans une série de conférences sur Jean Jaurès, dont le 150^e anniversaire de la naissance a été célébré en 2009.



Mettre en œuvre ces conférences est une initiative ambitieuse et nouvelle pour notre institut qui n'a pu être mise en œuvre que grâce à la mobilisation des membres du Conseil d'Administration, et à l'intervention de comédiens amateurs locaux qu'il faut remercier. Cela les a passionnés. Mais aussi cela leur a fait découvrir notre institut et son travail.



Les trois premières initiatives de Rouen, de Saint-Saëns, et de Dieppe ont réuni plus de 40 participants en chacun de ces lieux.

Nous en projetons au Havre et à Gonfreville-l'Orcher, à l'automne, ainsi qu'à St Etienne-du-Rouvray.

Les recherches historiques qu'il a menées, la conception de « mise en scène » de la conférence, ont demandé à Pierre une année de travail.

A suivre...





36 rue Clovis - 76600 LE HAVRE

Tél. : 02 35 21 69 63 – Fax : 02 35 21 82 39

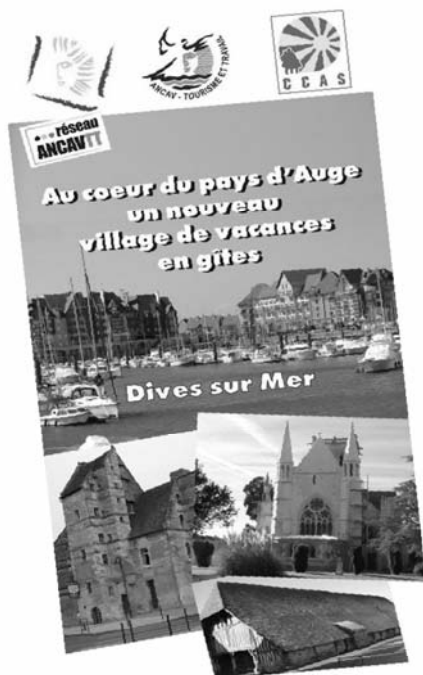
Courriel : reservations@tlc.asso.fr

Site Internet : www.tlcvacances.fr

- 48 sites à votre disposition
- Plus de 300 000 journées vacances
- La confiance de plus de 400 comités d'Entreprise

*Dockers du Havre, ARKEMA, Exxon Mobil, Sidel, Aircelle, Dresser, Leray Merlin, Verreries TOURS, BNP
Bigard, COS Ville du HAVRE, Spie Nucléaire, Fleury Michon, Espace Messier, CIN, Conseil Général 31
• AREVA, RATP, SNCF, CMCAS EDF, CCUES FRANCE TELECOM, DCNS, CPAM, CAF,.....,*

En savoir plus : www.tlcvacances.fr



Renseignements
www.tlc.asso.fr
www.ancavtt.asso.fr



réseau
ANCAVTT

Ensemble pour de
belles vacances



Partenaire exclusif de
TLC Vacances en Normandie